

## PROGRAMME D' ACTIONS – Mortagne-au-Perche, Petite Ville de demain

### 0. Etude urbaine d'attractivité

#### AXE 1 - HABITAT

*Orientation stratégique :*

##### **Une offre de logements adaptée aux besoins des populations**

- 1.1 Remettre sur le marché des logements vacants – intégrant l'OPAH
- 1.2 Améliorer la qualité du parc de logements anciens – intégrant l'OPAH
- 1.3 Proposer une offre de petits logements adaptés pour les Seniors – La Résidence Seniors
- 1.4 Diversifier l'habitat avec une offre attractive pour les familles – L'extension du Quartier Croix de Son
- 1.5 Proposer une offre équilibrée de location saisonnière / touristique

#### AXE 2 - COMMERCE

*Orientation stratégique :*

##### **Des commerces diversifiés pour conforter le centre-ville**

- 2.1 Valoriser les devantures commerciales du centre-ville et moderniser les commerces – intégrant l'OCM
- 2.2 Agir sur les locaux commerciaux vacants
- 2.3 Accompagner les transmissions d'entreprises – Commerçants et artisans du centre-ville
- 2.4 Intégrer le secteur des anciennes écuries dans la continuité de l'hyper-centre commerçant

#### AXE 3 – CULTURE ET PATRIMOINE

*Orientation stratégique :*

##### **La culture et le patrimoine pour souligner l'identité mortagnaise**

- 3.1 Sauvegarder et valoriser un patrimoine attractif – SPR et Label PCC
- 3.2 Animer l'espace public par une programmation culturelle et artistique
- 3.3 Rendre attractifs les atouts culturels et historiques – Le Centre de Culture et de Mémoire
- 3.4 Décloisonner le site de l'Hôpital, espace inclusif, intergénérationnel – Le Tiers-lieu – Saint-François
- 3.5 Développer une démarche d'Urbanisme transitoire

#### AXE 4 – CADRE DE VIE

*Orientation stratégique :*

##### **Des espaces publics valorisés pour une ville soutenable**

- 4.1 Qualifier des Places publiques et Rues piétonnes
- 4.2 Renforcer le lien entre le centre-ville et le secteur du Carré du Perche – L'aménagement des espaces publics
- 4.3 Valoriser un parcours d'espaces verts entre le centre-ville et le territoire élargi
- 4.4 Renforcer une entrée de ville majeure, l'Avenue de la gare
- 4.5 Déployer un Plan de mobilité à l'échelle communale
- 4.6 Prendre en compte les thématiques environnementales et paysagères dans tous les projets – La Charte Environnement-climat

#### AXE 5 – EQUIPEMENTS ET SERVICES PUBLICS

*Orientation stratégique :*

##### **Des espaces de rencontre et de concertation renforcés**

- 5.1 Valoriser un site multi-usages en cœur de ville – La réhabilitation du Marché couvert
- 5.2 Permettre une concertation/ animation continue sur la commune – La Maison des projets
- 5.3 Optimiser l'utilisation des nombreux équipements publics
- 5.4 Consolider des propositions attractives pour les ados et pour les jeunes adultes – La Maison des ados, point de départ
- 5.5 Accompagner les actions solidaires – Le Carrefour des solidarités

#### AXE 6 - TERRITOIRE

*Orientation stratégique :*

##### **Des actions ciblées, mises en réseau à l'échelle du Perche**

- 6.0 S'inscrire dans l'identité Perche et coopérer sur des enjeux communs

**FICHE ACTION n° : 00**

**NOM COURT DE L'ACTION :**  
**Etude urbaine d'attractivité**

	<b>Introduction au projet de territoire</b>
Action nom	Etude Urbaine d'attractivité
Action n°	00
Statut	Finalisée
Niveau de priorité	/
Pilotage de la fiche-action	<p>EPFN – établissement public foncier de Normandie Noémie Choplain - n.choplain@epf-normandie.fr</p> <p>Communauté de communes – Julie Aubry Commune – Anne Pelet, Lucie Poirier</p> <p><b>Maître d'ouvrage :</b> EPFN  <b>Collectivités concernées :</b> Commune, Communauté de communes  <b>Elus référents :</b> Virginie Valtier, Jean Claude Lenoir  <b>Agents référents :</b> Julie Aubry, Anne Pelet, Lucie Poirier</p>
Description de l'action	<p><b>Contexte :</b>  <b>Dans le cadre de l'ORT signée le 20 décembre 2019, la Ville et la Communauté de communes souhaitent mener une réflexion sur l'aménagement des espaces urbains et des friches urbaines. L'EPFN accompagne les collectivités.</b>          Une étude multi-sites est alors réalisée par une équipe pluridisciplinaire guidée par la Fabrique Urbaine , qui se déroule d'avril 2021 à avril 2022.</p> <p><b>Localisation :</b>          Priorité au périmètre de l'ORT (centre-ville)          Ensemble du territoire communal</p> <p><b>Sous-actions :</b>          Etude d'urbanisme pré-opérationnelle          - Rédaction du Cahier des Charges par l'EPFN, Maître d'ouvrage et financeur de l'étude          - Sélection de l'équipe par l'EPFN          - 3 phases accompagnées d'une concertation continue :          &gt; Diagnostic urbain généraliste          &gt; Stratégie d'aménagement          &gt; Proposition de traitement urbain : marche à suivre et chiffrages</p>
Objectif de l'action	<p><b>Définir les projets à engager sur la commune et les modalités opérationnelles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser les bâtiments vacants et espaces disponibles</li> <li>- Redynamiser les espaces commerciaux</li> <li>- Disposer d'une vision globale des aménagements urbains et des opérations ciblées à mener</li> <li>- Prioriser les actions</li> </ul>

Conséquence sur la fonction de centralité	Etude concentrée sur le périmètre de l'ORT
Partenaires	EPFN : financements Etat, Région, Département, Association des commerçants, Associations locales : gouvernance partagée, Ateliers thématiques concertés
Dépenses définitives	96 000E TTC
Plan de financement définitif	96 000E TTC : EPF Normandie : 45 % Région Normandie : 35 % Ville : 10 % Communauté de communes : 10 %
Calendrier	Diagnostic urbain généraliste et concertation > avril 2021 – septembre 2021 Stratégie d'aménagement > septembre 2021 - décembre 2021 Propositions de traitement urbain > janvier 2022 – avril 2022
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Convention OPAH (PETR)
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Délais de réalisation de l'étude Évaluation : délais respecté  Nombres de projets issus de l'étude : - 5 actions du programme d'actions ci-après émergent de l'étude urbaine : la Résidence Senior (1.3), l'aménagement des Places publiques et des Rues piétonnes (4.1), l'aménagement du Secteur du Carré du Perche (4.2), le Marché couvert comme site multi-usages (5.1), le Centre de culture et de mémoire (3.3)
Annexes	Livrables de l'étude : 1 – Etude Urbaine <ul style="list-style-type: none"> <li>• Phase 1 : Diagnostic urbain généraliste</li> <li>• Phase 2 : Stratégie d'aménagement</li> <li>• Phase 3 : Proposition de traitement urbain : marche à suivre et chiffres</li> </ul> 2 - Synthèse de la concertation 3 - Synthèse de l'étude et projets retenus – panneaux d'exposition  4 - Convention de financement - EPFN

**FICHE ACTION n° : 1.1**

**NOM COURT DE L'ACTION :**

**Remettre sur le marché des logements vacants  
Intégrant l'OPAH**

Orientation stratégique	<b>Une offre de logements adaptée aux besoins des populations</b>
Action nom	Remettre sur le marché des logements vacants – intégrant l'OPAH
Action n°	1.1
Statut	validée
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	<p>PETR : Plateforme Habitat – accompagnement technique Marine Aveline - opah@payspercheornais.fr Communauté de communes – compétence Habitat et compétence Urbanisme : PLUi Maxime Rochelle - scot@payspercheornais.fr Commune – stratégie communale - Lucie Poirier</p> <p><b>Maître d'ouvrage :</b> Propriétaires <b>Collectivités concernées :</b> Commune, Cdc (compétences Habitat et Urbanisme), Pays du Perche Ornaïs (PETR : Plateforme Habitat ) <b>Elus référents :</b> Virginie Valtier, Florence Sbile, Michelle Lambert, Jean Claude Lenoir <b>Agents référents :</b> Anne Pelet, Lucie Poirier, Julie Aubry, Marine Aveline, Maxime Rochelle</p>
Description de l'action	<p><b>Contexte :</b> <b>167 logements vacants sur le territoire de la commune (Données LOVAC 2021).</b> Des données à mettre à jour suite à la crise Covid, des investisseurs de plus en plus nombreux. Des données à vérifier sur le terrain. <b>Une OPAH qui peine à se développer à l'échelle du PETR - OPAH depuis le 3 octobre 2019 - opération sur 3 ans + avenant d'un an.</b></p> <p><b>Localisation :</b> Priorité au périmètre de l'ORT (centre-ville) Ensemble du territoire communal</p> <p><b>Sous-actions :</b> <b>a - Etude sur les logements vacants (données LOVAC) : en interne par la Cheffe de projet PVD</b> - Repérer des logements depuis la rue – mettre à jour une liste des logements vacants effectifs - Cahier des observations (cartographie + fiches logements) - Contacter les propriétaires des biens ( à partir du cadastre : boîitage ciblé et rencontres ) <b>b - Mobiliser l'OPAH autant que possible (voir ACTION 1.3)</b> - Expliquer et mettre en avant le dispositif autant que possible : réunion publique, courrier ciblé du Maire... - Orienter les propriétaires vers les bons interlocuteurs : plateforme Habitat</p>

	<p><b>c - Ciblage + stratégie pour les logements au-dessus des commerces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier précisément les logements vacants au-dessus des commerces : qualité du bâti, accessibilité... et imaginer une stratégie en fonction des problématiques posées</li> <li>- Réunion avec les commerçants concernés</li> </ul> <p><b>d- Etude sur les mesures incitatives et/ou coercitives à mettre en place par la commune</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réfléchir à la mise en place de dispositifs incitatifs : incitations financières additionnelles (sous condition de respecter des enjeux patrimoniaux spécifiques) de la commune ou dispositifs coercitifs : taxes sur les logements vacants</li> </ul>
Objectif de l'action	Maximiser les capacités d'habiter le centre-ville pour favoriser la densité urbaine : exploiter le secteur bâti existant
Conséquence sur la fonction de centralité	Valoriser des logements en centre-ville, au plus proche des services de proximité, commerces et équipements
Partenaires	<p>Anah : financements</p> <p>Département et Région : financements potentiels</p> <p>Service Habitat de la DDT : accompagnement technique</p> <p>UDAP : assurer la cohérence avec les actions de valorisation patrimoniale et de droit de l'urbanisme</p> <p>Association des commerçants : acteurs du territoire, propriétaires en centre-ville</p> <p>Bailleurs sociaux</p>
Dépenses prévisionnel/définitif	<p>Convention OPAH 2019-2022 CdC Pays de Mortagne-au-Perche – Budget global 1 219 483 E ( 1 110 700E Aides aux travaux, 108 783E Aides ingénierie)</p> <p>Année 2022 -2023 : avenant d'un an pour l'OPAH avec subvention Anah liée à l'ingénierie de 8348,67E</p>
Plan de financement prévisionnel / définitif	<p>Convention OPAH 2019-2022 - Montant des autorisations d'engagement :</p> <p><b>ANAH :</b></p> <p>aides aux travaux: 940 500E</p> <p>aides en ingénierie : 58 055E</p> <p><b>programme « Habiter mieux »</b></p> <p>aides aux travaux : 111 700E</p> <p><b>Communauté de communes</b></p> <p>aides aux travaux : 58 500E</p> <p>aides en ingénierie : 21 757E</p> <p><b>Département</b></p> <p>aides en ingénierie : 28 971E</p> <p>Année 2022 -2023 : avenant d'un an pour l'OPAH avec subvention Anah liée à l'ingénierie de 8348,67E</p> <p>Suite OPAH : à définir en 2023</p> <p>+ Suivi interne :</p> <p>Etude sur les logements vacants et stratégie : 1ETP-cat A – 20 jours en 2023</p>
Calendrier	<p>a - Etude sur les logements vacants (données LOVAC) &gt; <b>janvier – juin 2023</b></p> <p>b - Mobiliser l'OPAH autant que possible (voir ACTION 1.3) &gt; <b>janvier - octobre 2023</b></p> <p>c - Ciblage + stratégie pour les logements au-dessus des commerces &gt; <b>juin - décembre 2023</b></p> <p>d- Etude sur les mesures incitatives et/ou coercitives à mettre en place par la commune &gt; <b>janvier – juin 2024</b></p>

Lien autres programmes et contrats territorialisés	Convention OPAH (PETR) CRTE – Fiche n°9
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de ménages accompagnés Nombre de dossiers
Annexes	1 - Etudes Lovacs 2015-2016 2 - Données Lovacs 2021 – (publiées au printemps 2022) 3 - Analyse Lovacs – premiers constats 4 – Convention OPAH 5 - CRTE

**FICHE ACTION n° : 1.2**

**NOM COURT DE L'ACTION :**

**Améliorer la qualité du parc de logements anciens  
Intégrant l'OPAH**

Orientation stratégique	<b>Une offre de logements adaptée aux besoins des populations</b>
Action nom	Améliorer la qualité du parc de logements anciens – intégrant l'OPAH
Action n°	1.2
Statut	engagée
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	<p>PETR : Plateforme Habitat – accompagnement technique Marine Aveline - opah@payspercheornais.fr Communauté de communes – compétence Habitat et compétence Urbanisme : PLUi Maxime Rochelle - scot@payspercheornais.fr Commune – stratégie communale - Lucie Poirier</p> <p><b>Maître d'ouvrage :</b> Propriétaires <b>Collectivités concernées :</b> Commune, Communauté de communes (compétence Habitat), Pays du Perche Ornaïs ( PETR : Plateforme habitat ) <b>Elus référents :</b> Virginie Valtier, Florence Sbile, Jean Claude Lenoir <b>Agents référents :</b> Anne Pelet, Lucie Poirier, Julie Aubry, Marine Aveline, Maxime Rochelle</p>
Description de l'action	<p><b>Contexte :</b> <b>Des objectifs nationaux de réhabilitation énergétique des logements.</b> <b>Des enjeux de valorisation du patrimoine bâti existant (SPR) -</b> réhabilitations de qualité avec des artisans spécialisés. Des réhabilitations qui doivent tenir compte de la planification : PLUi. <b>Des logements qui ne sont pas adaptés à l'âge -</b> pour une population vieillissante (perte d'autonomie). <b>Une OPAH qui peine à se développer à l'échelle du PETR -</b> <b>OPAH depuis le 3 octobre 2019 - opération sur 3 ans + avenant d'un an :</b> A l'échelle de l'EPCI : 25 dossiers rénovation aboutis : 9 énergie, 15 autonomie, 1 insalubrité - (dont 13 à Mortagne) pour un objectif initial de 113 logements.</p> <p><b>Localisation :</b> Priorité au périmètre de l'ORT (centre-ville) Ensemble du territoire communal</p> <p><b>Sous-actions :</b> a - Groupe projet Habitat - techniciens - stratégie et actions <b>Construire une stratégie pilotée par le PETR : 2 chargées de mission habitat du PETR, 4 chefs de projets PVD, DDT - pour la promotion de l'OPAH et des aides France Rénov' et accompagnement par le Service Urbanisme (Cdc + PETR = PLUi + SCOT).</b> - Déterminer le rôle des Chefs de projets PVD : porter l'OPAH localement - gestion de projet - Repérer les logements dégradés : depuis la rue, par des signalements...</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cahier des observations (cartographie + fiches logements)</li> <li>- Contacter les propriétaires des biens (boîitage ciblé et rencontres) - assurer un suivi adapté par la Plateforme Habitat</li> <li>- Expliquer et mettre en avant le dispositif autant que possible : articles de presse, lors d'événements de concertation...</li> <li>- Echanges réguliers avec le PETR pour : stratégie globale + cas par cas (suivi précis des dossiers) ... et connecter les enjeux à ceux de la planification urbaine : PLUi</li> </ul> <p><b>b - Les suites à donner à l'OPAH actuelle : OPAH -RU ?</b>  <b>Bilan de l'OPAH actuelle et étude préalable complète</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation pour définir la stratégie à venir : quelle OPAH en 2024 ? - définir en premier lieu une Stratégie Habitat</li> </ul> <p><b>c - Groupe projet Habitat - élus - mesures spécifiques</b>  <b>Etudier des mesures incitatives puis coercitives à mettre en place par les collectivités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Se questionner sur le portage politique d'une stratégie sur l'habitat privé : connaître tous les outils</li> <li>- Etudier des mesures incitatives puis coercitives à mettre en place par les collectivités (Commune, Cdc)</li> <li>- Se questionner sur l'intérêt pour la collectivité d'acquérir des biens</li> </ul>
Objectif de l'action	Maximiser les capacités d'habiter le centre-ville pour favoriser la densité urbaine : qualité, confort, logements adaptés
Conséquence sur la fonction de centralité	Valoriser des logements en centre-ville, au plus proche des services de proximité, commerces et équipements
Partenaires	Anah : financements Département et Région : financements potentiels Service Habitat de la DDT : accompagnement technique UDAP : assurer la cohérence avec les actions de valorisation patrimoniale et de droit de l'urbanisme Association des commerçants : acteurs du territoire, propriétaires en centre-ville Bailleurs sociaux
Dépenses prévisionnel/définitif	Convention OPAH 2019-2022 – Budget global 1 219 483 E ( 1 110 700E Aides aux travaux, 108 783E Aides ingénierie)  Année 2022 -2023 : avenant d'un an pour l'OPAH avec subvention Anah liée à l'ingénierie de 8348,67E
Plan de financement prévisionnel / définitif	Convention OPAH 2019-2022 – Montant des autorisations d'engagement : <b>ANAH :</b> aides aux travaux: 940 500E aides en ingénierie : 58 055E <b>programme « Habiter mieux »</b> aides aux travaux : 111 700E <b>Communauté de communes</b> aides aux travaux : 58 500E aides en ingénierie : 21 757E <b>Département</b> aides en ingénierie : 28 971E  Année 2022 -2023 : avenant d'un an pour l'OPAH avec subvention Anah liée à l'ingénierie de 8348,67E  Suite OPAH : à définir en 2023

	<p>+ Suivi interne :</p> <p>Etude repérage terrain + stratégie : 1ETP-cat A – 30 jours en 2023</p> <p>Chargé de mission – Plateforme Habitat : 1ETP-cat A – durée de la convention</p>
Calendrier	<p>a - Construire une stratégie pilotée par le PETR &gt; <b>janvier – juin 2023</b></p> <p>b - Bilan de l'OPAH actuelle et étude préalable complète &gt; <b>juin-octobre 2023</b></p> <p>c - Etudier des mesures incitatives puis coercitives à mettre en place par les collectivités &gt; <b>juillet – décembre 2023</b></p> <p><b>Révision du dispositif en 2024</b></p>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	<p>Convention OPAH (PETR)</p> <p>CRTE – Fiche n°9</p>
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Nombre de ménages accompagnés</p> <p>Nombre de dossiers</p>
Annexes	<p>1 - Convention OPAH</p> <p>2 - Etude pré-opérationnelle OPAH 04-2022</p> <p>3 - Bilan OPAH 18-05-2022</p> <p>4 - Tableau de suivi sur Mortagne</p> <p>5 - Courrier demande de prolongation</p>

**FICHE ACTION n° : 1.3**

**NOM COURT DE L'ACTION :**

**Proposer une offre de petits logements adaptés pour les Seniors**  
**La Résidence Seniors**

Orientation stratégique	<b>Une offre de logements adaptée aux besoins des populations</b>
Action nom	Proposer une offre de petits logements adaptés pour les Seniors – La Résidence Seniors
Action n°	1.3
Statut	engagée
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	<p>Commune de Mortagne-au-Perche          Lucie Poirier          Communauté de communes          Julie Aubry - dgs@cdc-mortagne-au-perche.com</p> <p><b>Maître d'ouvrage :</b> Les Collectivités - Commune et Communauté de communes (viabilisation et espaces publics) + les opérateurs (bâti)  <b>Collectivités concernées :</b> Commune (arrière du Carré du Perche), Communauté de communes (secteur du Carré du Perche)  <b>Elus référents :</b> Virginie Valtier, Jean Claude Lenoir  <b>Agents référents :</b> Anne Pelet, Lucie Poirier, Julie Aubry, Grégory Vaille</p>
Description de l'action	<p><b>Contexte :</b>  <b>Population vieillissante, logements du centre-ville inadaptés, personnes isolées dans les campagnes.</b> Offre spécifique inexistante pour une cible de personnes Seniors avec des premières fragilités liées à l'âge (avant la perte d'autonomie).</p> <p><b>Localisation :</b>          Secteur du Carré du Perche :          - arrière de la salle de spectacle          - parcelle à côté du Pôle de Santé</p> <p><b>Sous-actions :</b>  <b>a – Résidence à destination des Seniors - espaces publics :</b>  <b>Schéma global d'aménagement sur l'ensemble du Secteur du Carré du Perche</b> - prévoyant deux sites d'implantation pour deux typologies d'habitats complémentaires:          &gt; L'arrière du Carré du Perche - Résidence sociale portée par Orne habitat          &gt; Parcelle à côté du Pôle de Santé - Résidence en accession à la propriété          Réflexion d'ensemble sur les espaces publics et les connexions et sur l'implantation des futurs bâtiments de logements          - Esquisse, AVP  <b>= ADI 61 - début de l'étude Février 2023</b>          - Travaux de déconstruction / de désamiantage / d'infrastructures - Arrière du Carré du Perche          - MOE - PRO, DCE : conception et travaux d'infrastructures et aménagements des espaces extérieurs du Carré du Perche          - Travaux de construction des logements par les deux opérateurs</p> <p><b>b - Résidence à destination des Seniors - espaces privés :</b>  <b>Accompagnement à la conception des espaces privés</b></p>

	- Suivi de la conception des lots privés (social et en accès à la propriété) - qualité architecturale, environnementale et paysagère
Objectif de l'action	Offrir aux Seniors la possibilité de logements adaptés en centre-ville, à proximité de tous commerces et services et du Pôle de santé
Conséquence sur la fonction de centralité	Valorisation du secteur du Carré du Perche comme extension du centre-ville, à quelques deux cent mètres de la Place de la République
Partenaires	ADI 61 : Bureau d'études Orne habitat : bailleur social, constructeur Le Clic Orne Est : programmation adaptée La DDT avec les ACPC : conseil intégration architecturale et paysagère l'État : convention Fonds Friches 2022 - financements
Dépenses prévisionnel/définitif	Chiffrage du schéma global d'aménagement: en attente – proposition ADI61  + étude Aménagement du Pôle de Santé : Architriad.  Total dépenses espaces publics de la Résidence Seniors sur terrains communaux (arrière du Carré du Perche) : 324 969 E  Suivi interne : 1 ETP-cat A : 20 jours
Plan de financement prévisionnel / définitif	Schéma global d'aménagement : en réflexion pour un co-financement par la Banque des territoires  Résidence Sénior - 324 969 E : Autofinancement : 20% : 64 993 E DETR 2023 : 19,40% : 62 888 E AAP Fond Friche : 53,5% : 173 988 E Revente des terrains : 7,1% : 23 100 E
Calendrier	a – Espaces publics : - Schéma global d'aménagement sur l'ensemble du Secteur du Carré du Perche > <b>février – juin 2023</b> - Esquisse, AVP – Résidence arrière du Carré > <b>juillet – décembre 2023</b> - MOE espaces publics > <b>juillet à décembre 2023</b> - Travaux de déconstruction / de désamiantage > <b>janvier – juin 2024</b> - MOE - PRO, DCE – Résidence arrière du Carré > <b>janvier – décembre 2024</b> - Travaux d'infrastructures – Résidence arrière du Carré > > <b>janvier-juin 2024</b>  b – Espaces privatifs : - MOE : APS, APD > <b>janvier – juin 2024</b> - MOE : PRO, DCE > <b>juillet – décembre 2024</b> - Travaux de construction des logements par les deux opérateurs > <b>janvier – juin 2025</b>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	/
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateur quantitatif : environ 45 logements créés sur la commune

	Indicateurs qualitatifs : à définir lors du Schéma global d'aménagement – en cohérence avec la Charte Environnement-climat (3.7)
Annexes	1 - Schéma de faisabilité urbaine – la Fabrique Urbaine 2 - Convention Fonds Friches 2022 3 – Annexe financière Convention FF 2022

FICHE ACTION n° : 1.4

NOM COURT DE L'ACTION :

**Diversifier l'habitat avec une offre attractive pour les familles**  
L'extension du Quartier Croix de Son

Orientation stratégique	<b>Une offre de logements adaptée aux besoins des populations</b>
Action nom	Diversifier l'habitat avec une offre attractive pour les familles – L'extension du Quartier Croix de Son
Action n°	1.4
Statut	validée
Niveau de priorité	Médian
Pilotage de la fiche-action	Commune de Mortagne-au-Perche Lucie Poirier PETR et Cdc – compétence urbanisme Maxime Rochelle - scot@payspercheornais.fr  <b>Maître d'ouvrage :</b> Commune, Bailleur social, Propriétaires privés <b>Collectivités concernées :</b> Commune, Cdc et Pays du Perche Ornais ( Service Urbanisme PLUi + SCOT et ADS) <b>Elus référents :</b> Virginie Valtier, Jean Claude Lenoir <b>Agents référents :</b> Anne Pelet, Lucie Poirier, Maxime Rochelle
Description de l'action	<b>Contexte :</b> <b>Centre-ville très dense à Mortagne hérité d'un tissu urbain médiéval.</b> Des petits logements sans jardins. Des familles cherchent à se loger avec des critères précis : jardin, proximité du centre-ville accessible à pieds/vélo. Des parcelles constructibles <b>au PLUi de 2016 : Secteur Croix de Son.</b> <b>OAP, périmètre du site inscrit de Loisé :</b> intégration paysagère et environnementale  <b>Localisation :</b> Secteur Croix de Son - Extension du quartier existant 5 ha - ZAu - densité minimale 13 à 16 logements / ha  <b>Sous-actions :</b> Visite de site - techniciens : DDT, ACPC, UDAP, Service urbanisme PETR, PVD - octobre 2021 <b>a - Etude de faisabilité – programmation et intégration urbaine et paysagère</b> - menée par l'ADI 61 - janvier 2023 - Présenter l'OAP en Conseil municipal - Acquisition des parcelles <b>- Réunion de lancement à organiser avec l'ensemble des acteurs : intégrer DDT, ACPC, UDAP au Copil</b> - Programme à affiner (part de logements sociaux, formes urbaines, densité, qualité paysagère...) - Plan masse avec principes de composition - structure paysage (esquisse, AVP) - Phasage des opérations - Chiffrage - Cahier des Charges pour la Maîtrise d'Oeuvre espaces publics (PRO, DCE) <b>b - MOE Urbaine et paysagère</b> - architecte ou paysagiste concepteur mandataire et VRD co-traitant - PRO, DCE - Travaux sur les espaces publics : viabilisation des terrains et aménagements

	<p>paysagers</p> <p><b>c - Vente / cession des terrains à bâtir</b> - avec Cahier des Charges de cession de terrain et accompagnement des privés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cahier des Charges de cession de terrain avec des préconisations</li> <li>- Accompagnement du bailleur social sur la part des logements sociaux</li> <li>- Accompagnement des propriétaires privés pour le respect du Cahier des Charges</li> </ul>
Objectif de l'action	Attirer de nouvelles populations et notamment des familles
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>Attirer de nouvelles familles pour pérenniser les établissements scolaires et rétablir pas à pas un équilibre démographique. Pas de foncier disponible en centre-ville.</p> <p>Secteur à moins d'un kilomètre du centre-ville permettant la valorisation de mobilités douces pour rejoindre le centre ancien et commerçant.</p>
Partenaires	<p>ADI 61 : Bureau d'études</p> <p>Bailleur social, constructeur (à préciser)</p> <p>la DDT avec les ACPC : conseil intégration architecturale et paysagère</p>
Dépenses prévisionnel/définitif	<p>Chiffrage de l'Etude de faisabilité : en attente – proposition ADI61</p> <p>Chiffrage prévisionnel de l'opération sera compris dans l'Etude</p>
Plan de financement prévisionnel / définitif	Autofinancement
Calendrier	<p>a - Etude de faisabilité - menée par l'ADI 61 &gt; <b>mars 2023 – septembre 2023</b></p> <p>Acquisition des parcelles &gt; <b>2024</b></p> <p>b - MOE Urbaine et paysagère</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- PRO, DCE &gt; <b>2024</b></li> <li>- Travaux sur les espaces publics : viabilisation des terrains et aménagements paysagers &gt; <b>2025</b></li> <li>c - Vente / cession des terrains à bâtir &gt; <b>2025</b></li> </ul>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	/
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Indicateur quantitatif : 75 logements minimum sur l'ensemble du site - à terme (phasage des travaux en fonction de la demande – conception en 2 phases)</p> <p>Indicateurs qualitatifs : à définir lors de l'Etude de faisabilité – en cohérence avec la Charte Environnement-climat (3.7) respect de la densité imposée à minima poursuivre dans une logique de quartier écologique : qualité architecturale, intégration paysagère, qualité environnementale, performance énergétique, gestion des eaux, mobilités douces...</p>
Annexes	<p>1 - OAP du PLUi</p> <p>2 – Sollicitations ADI61</p> <p>3 – Compte-rendu visite de site – DDT_ACPC_UDAP</p> <p>4 – Proposition de mission ADI61</p>

**FICHE ACTION n° : 1.5**

**NOM COURT DE L'ACTION :**

**Proposer une offre équilibrée de location saisonnière / touristique**

Orientation stratégique	<b>Une offre de logements adaptée aux besoins des populations</b>
Action nom	Proposer une offre équilibrée de location saisonnière / touristique
Action n°	1.5
Statut	En projet
Niveau de priorité	Médian
Pilotage de la fiche-action	<p>Commune Lucie Poirier Communauté de communes Adèle Gautier-Lamiroté - direction@ot-mortagneauperche.fr</p> <p><b>Maître d'ouvrage :</b> PNR (Compétence tourisme), 4 Communautés de Communes du PETR – Offices de tourisme (a), Commune (b,c)  <b>Collectivités concernées :</b> Commune, Cdc, Pays du Perche Ornais  <b>Elus référents :</b> Virginie Valtier, Jean Claude Lenoir, Pascale Chauveau  <b>Agents référents :</b> Anne Pelet, Lucie Poirier, Adèle Gautier-Lamiroté, Marie-Laure Fabro</p>
Description de l'action	<p><b>Contexte :</b>  <b>Offre de logements saisonniers : gîtes et chambres d'hôtes nombreux sur le territoire mais offre insuffisante pour du tourisme itinérant et petits budgets :</b> gîtes de groupe, offre bon marché, offre sans réservation préalable, campings, aires de bivouac ...          Projet inscrit au PLUi d'un <b>Pôle d'hébergement touristique</b> au sein du pôle structurant (Mortagne).          Des investisseurs de plus en plus nombreux qui font <b>monter les prix du marché immobilier locatif</b> (AirBnb notamment).</p> <p>De manière plus globale : une réflexion est engagée sur le tourisme durable en lien avec la Véloscénie (Voie verte entre Paris et le Mont Saint-Michel – passant par Mortagne) et les itinéraires de randonnées. Comme enjeu notamment la connexion de la Voie verte avec le centre-ville de Mortagne.</p> <p><b>Localisation :</b>          Réflexion d'ensemble, échelle du Perche (a)          Centre-ville de Mortagne (b/c)</p> <p><b>Sous-actions :</b>  <b>a - Etude globale du maillage de locations saisonnières et des aires d'accueil à l'échelle du Perche :</b> état des lieux et potentiels          - Groupe de travail avec les Offices de tourisme à l'échelle du PETR, le PNR, les PVD, le Département : structuration de l'offre à l'échelle du territoire          - Etude menée par le PNR (compétence tourisme), <b>intégrant la Véloscénie et les itinéraires de randonnée</b>          - Cibler des sites à potentiel à mettre en relation avec une offre spécifique (aires de bivouac, campings,)  <b>b - Etudier des offres alternatives sur Mortagne au Perche</b>          - Cibler des sites à potentiel sur Mortagne - étudier la faisabilité</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire connaître le potentiel en Hôtellerie - accompagnement de la CCI</li> <li><b>c – Valoriser des aires d'accueil sur Mortagne et notamment le Site du Tuilot comme espace paysager, le long de la Voie verte.</b></li> <li>- projet du bassin de gestion des eaux pluviales</li> <li>- projet d'intégration paysagère : signalétique, plantations et mobilier adaptés pour les promeneurs et touristes</li> <li><b>d - Veille : s'assurer de la diversification de l'offre (limiter le développement des AirBnb)</b></li> <li>- Meilleure connaissance des investisseurs privés</li> <li>- Etude de faisabilité pour l'investissement par la collectivité dans des biens en centre-ville pour la mise en location saisonnière et/ou location longue durée</li> </ul>
Objectif de l'action	S'assurer de la diversification de l'offre en matière d'accueil saisonnier : pas de modèle unique.
Conséquence sur la fonction de centralité	Diversifier l'offre touristique (logement en particulier) pour renforcer le caractère attractif du territoire – pour tous - et animer le centre-ville en toutes saisons
Partenaires	PNR
Dépenses prévisionnel/définitif	Dépenses d'investissement prévisionnel: 50 000E
Plan de financement prévisionnel / définitif	réflexion en cours pour du cofinancement sur le prochain programme européen LEADER ( date prévisionnelle du conventionnement : septembre 2023) : a – développement de l'itinérance (partenariat PNR et Département en lien avec la Voie Verte)
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>a - Etude globale du maillage de locations saisonnières et des aires d'accueil à l'échelle du Perche &gt; <b>2025</b></li> <li>b - Etudier des offres alternatives</li> <li>- Cibler des sites à potentiel sur Mortagne - étudier la faisabilité &gt; <b>2025</b></li> <li>c – Veille – tenir un outil de suivi : en continu &gt; <b>2025</b></li> </ul>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Mise en place d'un outil de suivi Fréquentation
Annexes	

**FICHE ACTION n° : 2.1**

**NOM COURT DE L'ACTION :**

**Valoriser les devantures commerciales du centre-ville et moderniser les commerces**  
 Intégrant l'OCM

Orientation stratégique	<b>Des commerces diversifiés pour conforter le centre-ville</b>
Action nom	Valoriser les devantures commerciales du centre-ville et moderniser les commerces – intégrant l'OCM
Action n°	2.1
Statut	engagée
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	<p>PETR – Pays du Perche ornais          Julie Aubry - direction@payspercheornais.fr          Service ADS          Maxime Rochelle - scot@payspercheornais.fr</p> <p><b>Maître d'ouvrage :</b> Propriétaires  <b>Collectivités concernées :</b> Pays du Perche Ornais (service urbanisme), Communauté de communes, Commune (compétence commerce)  <b>Elus référents :</b> Virginie Valtier, Jean Claude Lenoir, Pascale Chauveau  <b>Agents référents :</b> Lucie Poirier, Julie Aubry, Maxime Rochelle</p>
Description de l'action	<p><b>Contexte :</b>  <b>Des devantures commerciales parfois innégales dans le centre-ville. Des commerces vieillissants, pas toujours adaptés pour de nouvelles activités.</b></p> <p><b>OCM - Opération collective de modernisation des commerces et services - qui existe depuis 2019 sur le PETR avec pour objectif de moderniser les commerces.</b>          Entre 2019 et 2022 : 60 dossiers accompagnés à l'échelle du PETR. 5 commerces / entreprises en ont bénéficié sur Mortagne notamment pour des rénovations des façades.</p> <p>Aides financières pour la modernisation des commerces et des services de proximité          Dispositif qui vise les petites entreprises artisanales, commerciales et de services comptant moins de 10 salariés et moins d'un million d'euros de chiffre d'affaire          - Comité territorial d'engagement : un unique comité pour la distribution de l'ensemble des aides du territoire (les élus et les services des Cdc participent au comité)</p> <p><b>Localisation :</b>          Priorité au périmètre de l'ORT (centre-ville)</p> <p><b>Sous-actions :</b>  <b>a – information / sensibilisation</b>  <b>Action à mener par la commune</b>          Etat des lieux : repérage des commerces en centre-ville nécessitant une modernisation</p>

	<p>Information : présenter les enjeux et outils à l'ensemble des commerçants et artisans du centre-ville - réunion de l'Association des commerçants et cas par cas</p> <p><b>b - OCM</b></p> <p>2023 : nouvelle convention avec la Région avec un objectif de recentrer sur les entreprises situées en centre-bourg.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobiliser l'outil sur Mortagne : promouvoir le dispositif auprès des commerçants (réunion de l'association)</li> <li>- Orienter l'outil pour faciliter des transmissions d'entreprises</li> <li>- Cibler des commerces préalablement identifiés pour orienter les aides</li> </ul>
Objectif de l'action	<p><b>Enjeu de modernisation pour faciliter la transmission</b> des entreprises.</p> <p><b>Enjeu d'accessibilité</b>, de mise aux normes (sécurité, sanitaires...).</p> <p><b>Enjeu patrimonial</b> de respect du caractère du centre-ville historique (intégrés à la réflexion SPR et PCC).</p> <p><b>Enjeu esthétique</b> pour renforcer l'attractivité touristique et résidentielle.</p>
Conséquence sur la fonction de centralité	Un centre-ville vivant grâce à la dynamique commerciale valorisée
Partenaires	<p>UDAP : conseil sur l'aspect des façades / respect du contexte patrimonial</p> <p>CAUE, PNR : conseil sur l'aspect des façades – communication visuelle</p> <p>CCI, CMA : cibler des commerces</p> <p>Association des commerçants : cibler des commerces</p>
Dépenses prévisionnel/définitif	<p>Convention OCM 2019 – 2022 : 60 dossier accompagnés à l'échelle du PETR : 648 000E de subventions = totalité des crédits attribués (Région – EPCI - Département)</p> <p>Prochaine Convention OCM à partir de janvier 2023 – à définir</p>
Plan de financement prévisionnel / définitif	<p>Convention OCM 2019 – 2022 :</p> <p>Contrat de territoire – Région : 120 000 E</p> <p>Département de l'Orne : 24 000 E</p> <p>Communauté de communes 96 000 E</p> <p>Prochaine Convention OCM à partir de janvier 2023 – à définir</p>
Calendrier	<p>OCM</p> <p>2023 : nouvelle Convention avec la Région et le Département avec un objectif de recentrer sur les entreprises situées en centre-bourg.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion de l'association des commerçants &gt; <b>janvier 2024</b></li> <li>- Cibler des commerces &gt; <b>janvier – juin 2024</b></li> </ul>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Contrat de territoire PETR-Département-Région
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Indicateur quantitatif : objectif de 5 commerces sur Mortagne entre 2023 et 2026</p> <p>Indicateurs économiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Montant des travaux réalisés</li> <li>Augmentation du chiffre d'affaire du commerce</li> <li>Emplois créés</li> <li>Entreprises locales pour la réalisation des travaux (retombées économiques pour les artisans locaux)</li> </ul>

	Indicateurs qualitatifs : Matériaux durables
Annexes	1 - Contrat de territoire PETR-Département-Région 2 – Règlement d'intervention OCM 3 – Plaquette de communication

## FICHE ACTION n° : 2.2

### NOM COURT DE L'ACTION :

## Agir sur les locaux commerciaux vacants

Orientation stratégique	<b>Des commerces diversifiés pour conforter le centre-ville</b>
Action nom	Agir sur les locaux commerciaux vacants
Action n°	2.2
Statut	En projet
Niveau de priorité	Médian
Pilotage de la fiche-action	Commune de Mortagne-au-Perche Lucie Poirier  <b>Maître d'ouvrage</b> : Propriétaires <b>Collectivités concernées</b> : Commune <b>Elus référents</b> : Virginie Valtier <b>Agents référents</b> : Anne Pelet, Lucie Poirier
Description de l'action	<p><b>Contexte :</b>          Commerce dynamique sur le centre-ville de Mortagne avec <b>peu de locaux disponibles pour des porteurs de projet.</b>  <b>Des locaux vacants pour des raisons diverses</b> : «turn over» ou locaux inadaptés ou sortis du circuit (pas de porte à usage d'habitation) - une quinzaine sur le centre-ville.</p> <p><b>Localisation :</b>          Priorité périmètre ORT (centre-ville)</p> <p><b>Sous-actions :</b>  <b>a - Analyse précise de la vacance commerciale</b>          Groupe projet - techniciens - stratégie d'analyse (PVD, CCI, CMA)          - <b>Repérage des locaux vacants</b> depuis la rue          - Compréhension des facteurs de la vacance : statut du pas de porte, situation géographique, coût, état, aménagement...          - Cahier des observations (cartographie + fiches commerces) : vacance structurelle, vacance courte durée ?          - Cibler les situations importantes <b>au regard des objectifs d'attractivité du centre-ville</b></p> <p><b>b – Stratégie d'action pour lutter contre la vacance et réflexion pour des projets originaux portés par la collectivité</b> : proposer une offre complémentaire          Groupe projet - élus - mesures spécifiques          - Réfléchir à un PSC (plan de sauvegarde du commerce) - préemption possible le cas échéant          - Contacter les propriétaires des biens (à partir du cadastre : boîitage ciblé et rencontres)          - Etudier des mesures incitatives ou des alternatives à mettre en place par la collectivité pour remise sur le marché des pas de porte abandonnés          - Questionner la dynamique commerciale d'ensemble : la collectivité peut-elle répondre à des besoins identifiés ?          - Renforcer le partenariat avec les Chambres consulaires (CCI, CMA)</p>

	<p>- Se questionner sur l'intérêt pour la collectivité d'acquérir des biens / de préempter</p> <p><b>- Prise de contact avec la Foncière de Normandie</b> - Etudier les possibilités (acquisition de locaux, mise à dispositions de porteurs de projets choisis - artistes locaux, producteurs locaux, service de restauration adapté...)</p>
Objectif de l'action	<p>Permettre à des porteurs de projets de s'installer et d'ouvrir un commerce à Mortagne</p> <p>S'assurer du «bon équilibre» de l'offre commerciale, au regard d'une dynamique croissante de résidents secondaires et d'investisseurs : <b>des commerces variés et pour tous.</b></p>
Conséquence sur la fonction de centralité	Un centre-ville vivant grâce à la dynamique commerciale valorisée
Partenaires	<p>CCI, CMA : cibler des commerces</p> <p>Association des commerçants : cibler des commerces</p> <p>Foncière de Normandie : accompagnement potentiel de la collectivité pour du portage foncier</p>
Dépenses prévisionnel/définitif	<p>Suivi interne :</p> <p>a -</p> <p>1 ETP-cat A : 5 jours</p>
Plan de financement prévisionnel / définitif	<b>Autofinancement</b>
Calendrier	<p>a - Analyse précise de la vacance commerciale &gt; <b>janvier – juin 2023</b></p> <p>b</p> <p>– Stratégie d'action pour lutter contre la vacance &gt; <b>janvier – juin 2024</b></p> <p>- Réunion de l'association des commerçants &gt; <b>janvier 2024</b></p>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	OCM
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Indicateur quantitatif : objectif de 3 pas de porte réhabilités, à nouveau occupés – 2023-2026</p> <p>Indicateurs économiques :</p> <p>Montant des travaux réalisés</p> <p>Emplois créés</p> <p>Entreprises locales pour la réalisation des travaux (retombées économiques pour les artisans locaux)</p> <p>Indicateurs qualitatifs :</p> <p>Matériaux durables</p>
Annexes	1 - Analyse locaux vacants – premiers constats

**FICHE ACTION n° : 2.3**

**NOM COURT DE L'ACTION :**

**Accompagner les transmissions d'entreprises**  
 Commerçants et artisans du centre-ville

Orientation stratégique	<b>Des commerces diversifiés pour conforter le centre-ville</b>
Action nom	Accompagner les transmissions d'entreprises - Commerçants et artisans du centre-ville
Action n°	2.3
Statut	En projet
Niveau de priorité	Médian
Pilotage de la fiche-action	Commune de Mortagne-au-Perche Lucie Poirier  <b>Collectivités concernées</b> : Commune, Communauté de communes <b>Elus référents</b> : Virginie Valtier, Jean Claude Lenoir, Pascale Chauveau <b>Agents référents</b> : Anne Pelet, Lucie Poirier, Julie Aubry
Description de l'action	<p><b>Contexte :</b>  <b>Des commerces très attractifs avec des commerçants en fin d'activité qui peinent à trouver des repreneurs</b> : notamment boucheries / charcuteries, hôtellerie et restauration qui sont de vrais atouts pour Mortagne.          Un enjeu de s'assurer du «bon équilibre» de l'offre commerçante, au regard d'une dynamique croissante de résidents secondaires et d'investisseurs : <b>des commerces variés et pour tous.</b></p> <p><b>Localisation :</b>          Priorité périmètre ORT (centre-ville)          Ensemble du territoire communal</p> <p><b>Sous-actions :</b>  <b>a - Etude au cas par cas des problématiques actuelles</b>  <b>Groupe projet - techniciens + élus</b>          - Quantifier les commerçants/ artisans en difficulté          - Etudier tous les facteurs au regard des difficultés rencontrées : coût à la revente, aménagement des locaux, manque de porteurs de projets sur des métiers spécifiques...          - Identifier des porteurs de projet          - Renforcer le partenariat avec les Chambres consulaires (CCI, CMA): orienter l'accompagnement et les conseils          - Valoriser les outils existants : service Transentreprise (payant)</p> <p><b>b - Etude prospective : anticiper pour activer les bons leviers d'actions</b>          - Acquérir une connaissance en amont pour anticiper les problématiques (âge des commerçants, état des filières par métiers...)          - Imaginer des formations - valorisation d'un artisanat spécifique, atout du territoire - encourager les jeunes à s'engager dans des métiers nécessaires</p>
Objectif de l'action	Avoir une meilleure connaissance de la problématique et fluidifier les démarches pour assurer la pérennité de l'équilibre commercial

Conséquence sur la fonction de centralité	Un centre-ville vivant grâce à la dynamique commerciale valorisée
Partenaires	CCI, CMA : cibler des commerces Association des commerçants : cibler des commerces Foncière de Normandie : accompagnement potentiel de la collectivité pour du portage foncier
Dépenses prévisionnel/définitif	Suivi interne : a - 1 ETP-cat A : 20 jours b - 1 ETP-cat A : 20 jours
Plan de financement prévisionnel / définitif	Autofinancement
Calendrier	a - Etude au cas par cas des problématiques actuelles > <b>janvier 2024 – juin 2024</b>  b - Etude prospective > <b>juillet – décembre 2024</b>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	OCM
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateurs quantitatifs : Nombre d'entreprises transmises Emplois créés
Annexes	

**FICHE ACTION n° : 2.4**

**NOM COURT DE L'ACTION :**

**Intégrer le secteur des anciennes écuries dans la continuité de l'hyper-centre commerçant**

Orientation stratégique	<b>Des commerces diversifiés pour conforter le centre-ville</b>
Action nom	Intégrer le secteur des anciennes écuries dans la continuité de l'hyper-centre commerçant
Action n°	2.4
Statut	En projet
Niveau de priorité	Médian
Pilotage de la fiche-action	Commune de Mortagne-au-Perche Lucie Poirier PETR – service instructeur urbanisme Maxime Rochelle - scot@payspercheornais.fr  <b>Maître d'ouvrage :</b> Privé <b>Collectivités concernées :</b> Commune, PETR (Service instructeur urbanisme) <b>Elus référents :</b> Virginie Valtier, Jean Claude Lenoir <b>Agents référents :</b> Anne Pelet, Lucie Poirier, Maxime Rochelle
Description de l'action	<b>Contexte :</b> <b>La «Friche de la rue des Granges» ou secteur des anciennes écuries</b> , est un ancien corps de ferme abandonné acquis par un investisseur privé ayant pour <b>projet la création de 5 cellules commerciales</b> . Emplacement stratégique, en entrée de ville, faisant le lien entre plusieurs quartiers de Mortagne et entre l'Avenue de la gare et le centre-ville (par la rue des déportés). <b>En jeu le patrimoine bâti et le développement commercial.</b>  <b>Localisation :</b> Site de la Friche de la rue des Granges, rond-point d'entrée de ville entre la rue des Déportés, l'avenue de la gare et la gendarmerie.  <b>Sous-actions :</b> Visite de site techniciens + partenaires (DDT avec ACPC, UDAP, Service urbanisme du PETR, PVD) – octobre 2022 <b>a - Accompagnement adapté des porteurs de projets privés</b> - Etablir un dialogue avec le porteur de projet - élu + agent, en amont du projet - et suivre les étapes (rôle de conseil et apporter de la connaissance sur les enjeux du territoires) - Echanger avec l'association des commerçants pour cibler les enjeux - Travailler ensemble sur les aménagements : relation entre la parcelle privative et les espaces publics attenants - Veiller à la qualité architecturale de la réhabilitation et à l'organisation du stationnement pour en limiter l'impact visuel en entrée de ville <b>b - Etude prospective de secteur</b> - Réfléchir à l'échelle du quartier sur les relations géographiques : proximité des écoles, du skate-park, de la gendarmerie... - Réfléchir au public cible de l'offre proposée

Objectif de l'action	<p>Se questionner sur l'impact de l'implantation de commerces sur ce secteur au regard de la dynamique du centre-ville</p> <p>Se questionner sur le potentiel du site au-delà de la question commerciale</p> <p>S'assurer d'une programmation adaptée pour un site stratégique</p>
Conséquence sur la fonction de centralité	Emplacement stratégique, en entrée de ville, faisant le lien entre plusieurs quartiers de Mortagne et entre l'Avenue de la gare et le centre-ville (par la rue des déportés)
Partenaires	<p>CCI, CMA : accompagnement des porteurs de projet</p> <p>Association des commerçants : cibler les enjeux liés au commerce</p> <p>DRESS : animation des commerçants</p> <p>DDT et ACPC : accompagnement pour la qualité de l'intégration architecturale et paysagère</p> <p>UDAP : accompagnement pour la restauration qualitative du bâti ancien</p>
Dépenses prévisionnel/définitif	<p>a -</p> <p>1 ETP-cat A : 15 jours</p> <p>b -</p> <p>à faire chiffrer</p>
Plan de financement prévisionnel / définitif	<p>a-</p> <p><b>Autofinancement</b></p> <p>b-</p> <p><b>Etude flash – réflexion pour un co-financement par la banque des territoires ou l'ANCT (marché à bon de commande) – hors périmètre ORT ?</b></p>
Calendrier	<p>a - Accompagnement adapté des porteurs de projets privés &gt; <b>année 2023</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement par Service Urbanisme (PETR), Commune, UDAP</li> <li>- Remise en état de la toiture pour sécurisation du site</li> <li>- Travail sur un projet global avec MOE pour dépôt de PC</li> </ul> <p>b - Etude prospective de secteur &gt; <b>2023</b></p>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	/
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Indicateurs qualitatifs : à définir lors de l'Etude flash – en cohérence avec la Charte Environnement-climat (3.7)</p> <p>= intégrer notamment : réflexions sur les stationnements, le respect du patrimoine bâti dans la réhabilitation, la relation avec les espaces publics (frontage, accès) ...</p>
Annexes	/

FICHE ACTION n° : 3.1

NOM COURT DE L'ACTION :

**Sauvegarder et valoriser un patrimoine attractif  
SPR et Label PCC**

Orientation stratégique	<b>La culture et le patrimoine pour souligner l'identité mortagnaise</b>
Action nom	Sauvegarder et valoriser un patrimoine attractif – SPR et Label PCC
Action n°	3.1
Statut	engagée
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	<p>Communauté de communes – compétence urbanisme - SPR Maxime Rochelle - scot@payspercheornais.fr Communauté de communes – Office de tourisme – Label PCC Adèle Gautier-Lamiroté - direction@ot-mortagneauperche.fr Commune de Mortagne-au-Perche Lucie Poirier</p> <p><b>Maître d'ouvrage :</b> Communauté de communes (SPR), Propriétaires (public et privés) <b>Collectivités concernées :</b> Commune, Communauté de communes (Compétence urbanisme + finance) <b>Elus référents :</b> Virginie Valtier, Jean Claude Lenoir, Marc Querolle <b>Agents référents :</b> Anne Pelet, Lucie Poirier, Maxime Rochelle, Adèle Gautier-Lamiroté</p>
Description de l'action	<p><b>Contexte :</b> <b>Etude en cours du SPR (outil réglementaire) sur la commune de Mortagne</b> (engagement dans le cadre du Label PCC) : préservation de la richesse monumentale, historique, paysagère. <b>Soutien de la Fondation du Patrimoine dans la réhabilitation du bâti.</b> <b>Ville labellisée Petites Cités de Caractère :</b> formes innovantes de valorisation du patrimoine, accueil du public, animation locale. <b>La partie historique du centre-ville de Mortagne est encore peu connue</b> par les habitants du territoire élargi. Les ruelles et venelles méritent d'être plus empruntées pour révéler ce patrimoine.</p> <p><b>Localisation :</b> Périmètre SPR (en cours de définition)</p> <p><b>Sous-actions :</b> <b>a - SPR</b> - Cheffe de projet PVD intégrée au Groupe de travail sur le SPR - Définition du Périmètre SPR (diagnostic, concertation, scénarios de périmètres) - Commission - enquête publique - classement du SPR par le ministre - s'ajoute au PLUi (servitude) - Elaboration du document de gestion : PVAP et/ou PSMV <b>b - Animation spécifique - Faire le lien entre la question patrimoniale et l'ensemble des projets d'aménagement ou de réhabilitation à Mortagne</b> - Structurer l'ensemble des animations (mise en cohérence) - donner une</p>

	<p>visibilité globale : les concertations du SPR, les animations PCC, les animations culturelles proposées par l'Association Mortagne Patrimoine... et développer des animations en périphérie de l'hyper-centre (par exemple : le quartier historique du Val avec un chantier participatif de réhabilitation de murets.)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser le patrimoine et les démarches en cours à la Maison des projets (lieu spécifique de concertation)</li> <li>- Promouvoir et faciliter la prise en compte de la qualité patrimoniale du bâti (réhabilitation avec des matériaux locaux et durables) : supplément d'aide par la collectivité, soutien de la Fondation du Patrimoine possibles</li> </ul> <p><b>c - Rendre lisible et faciliter la découverte de la partie historique du centre-ville</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Orienter la découverte par une signalétique adaptée vers la Place Notre-Dame puis vers la Place du Tribunal et les venelles</li> </ul>
Objectif de l'action	Préservation et valorisation du patrimoine
Conséquence sur la fonction de centralité	Centre historique valorisé, correspondant prioritairement au centre-ville médiéval. Atout touristique qui renforce l'attractivité
Partenaires	<p>PETR : ADS</p> <p>UDAP : accompagnement de l'équipe-projet sur le SPR et pour la restauration qualitative du bâti ancien</p> <p>Label Petites Cités de Caractère : valorisation patrimoniale</p> <p>Association Mortagne Patrimoine : animation et soutien sur les questions patrimoniales</p> <p>Fondation du Patrimoine : soutien financier</p>
Dépenses prévisionnel/définitif	SPR : 72 000 Euros TTC
Plan de financement prévisionnel / définitif	<p>Financement de l'État : 36 000E TTC</p> <p>Financement de la Communauté de communes : 36 000E TTC</p>
Calendrier	<p>a - SPR &gt; <b>2022 - 2023</b></p> <p>b - Animation spécifique &gt; <b>suivi – récurrence</b></p> <p>c - Rendre lisible la partie historique du centre-ville &gt; <b>janvier – juin 2023</b></p>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	SPR
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Fréquentation touristique</p> <p>Succès des animations</p> <p>Cahier d'observations (évolution des projets de rénovation)</p> <p>Nombre de projets accompagnés</p>
Annexes	1 - Diagnostic du SPR

FICHE ACTION n° : 3.2

NOM COURT DE L'ACTION :

**Animer l'espace public par une programmation culturelle et artistique**

Orientation stratégique	<b>La culture et le patrimoine pour souligner l'identité mortagnaise</b>
Action nom	Animer l'espace public par une animation culturelle est artistique
Action n°	3.2
Statut	engagée
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	Commune de Mortagne-au-Perche Lucie Poirier Communauté de communes – Office de tourisme / Carré du Perche Adèle Gautier-Lamiroté - direction@ot-mortagneauperche.fr  <b>Maître d'ouvrage :</b> Commune <b>Collectivités concernées :</b> Commune, Communauté de communes (OT + Culture - Animation-Jeunesse) <b>Elus référents :</b> Claude Noury <b>Agents référents :</b> Anne Pelet, Lucie Poirier, Adèle Gautier Lamiroté, Céline Toreau
Description de l'action	<b>Contexte :</b> <b>Un programme artistique et culturel qui s'étoffe, se structure :</b> création de la salle Vallée, « Les Estivales de Mortagne », des associations d'artistes de plus en plus nombreuses et organisées, salle du Carré du Perche... <b>Une difficulté à attirer de nouveaux publics,</b> notamment les jeunes : objectif de proposer de l'art accessible à tous, sans avoir à pousser de porte. <b>Une programmation existante dans l'espace public en centre-ville</b> qui mérite de s'approprier d'autres espaces publics, notamment des espaces verts, dans les quartiers alentours : <b>site du Talweg, quartier du Val, Bois Brideau</b> par exemple.  <b>Localisation :</b> Priorité au périmètre de l'ORT (centre-ville) Ensemble du territoire communal  <b>Sous-actions :</b> <b>a - Pérenniser l'Exposition d'été dans l'espace public, déambulation dans la ville</b> - Exposition Fanny Ferré (été 2021), Exposition Bruno Lemée (été 2022) - Travailler à la programmation à venir d'événements récurrents emblématiques - Acquisition d'œuvres qui perdurent dans l'espace public - Partenariat avec les bars et restaurants - Renforcer un partenariat avec le Service Animation-Jeunesse pour formaliser des événements dédiés aux jeunes publics - Etudier la possibilité d'élargir la proposition - au-delà des sites emblématiques du centre-ville : site du Talweg, quartier du Val...avec des partenariats avec des acteurs locaux - Etudier la possibilité du Street Art - notamment pour renforcer l'attractivité du

	secteur du Carré du Perche <b>b - Programmation variées lors des «Estivales de Mortagne»</b> - Consolider un programme complet avec toute l'offre culturelle et artistique sur la commune du 15 juin au 15 septembre : animations, concerts, expositions, festivités, art de rue... - Communication large
Objectif de l'action	Toucher de nouveaux publics, animer l'espace public
Conséquence sur la fonction de centralité	Un centre-ville vivant grâce à une dynamique événementielle récurrente, pour tous les publics
Partenaires	<b>Acteurs culturels locaux, départementaux, régionaux :</b> Associations (Harmonie municipale, Ecole de musique,) Commerçants Médiathèque de Mortagne : animations Cinéma de Mortagne : projections, animations Carré du Perche : animations Office de tourisme : diffusion de la programmation, communication Conseil départemental : animations Scène nationale 61 : animations à déployer DRAC : animations à déployer PNR qui porte le CTEJ : animations  Artistes
Dépenses prévisionnel/définitif	/ Suivi interne : 1 ETP-cat A : 20 jours / an
Plan de financement prévisionnel / définitif	/
Calendrier	a - Pérenniser l'Exposition d'été > <b>tous les étés</b> b - Programmation variées lors des «Estivales de Mortagne» > <b>tous les étés</b> - Etudier la possibilité du Street Art
Lien autres programmes et contrats territorialisés	CTEJ
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Fréquentation
Annexes	1 - Programme des Estivales 2022

**FICHE ACTION n° : 3.3**

**NOM COURT DE L'ACTION :**

**Rendre attractifs les atouts culturels et historiques**  
 Le Centre de Culture et de Mémoire

Orientation stratégique	<b>La culture et le patrimoine pour souligner l'identité mortagnaise</b>
Action nom	Rendre attractifs les atouts culturels et historiques – Le Centre de Culture et de Mémoire
Action n°	3.3
Statut	engagée
Niveau de priorité	Fort (a) / Médian (b) / Faible (c-d)
Pilotage de la fiche-action	Commune Anne Pelet - dgsmortagne61400@gmail.com  <b>Maître d'ouvrage :</b> Commune <b>Collectivité concernée :</b> Commune <b>Elus référents :</b> Virginie Valtier <b>Agents référents :</b> Anne Pelet, Lucie Poirier
Description de l'action	<p><b>Contexte :</b>  <b>La partie historique du centre-ville de Mortagne est peu connue</b> par les habitants du territoire élargi.          Enjeu de <b>créer un lieu animé</b>, révélateur du patrimoine bâti pour inviter à la découverte avec : une nouvelle école de musique, des salles pour des activités de loisirs, un futur musée, des espaces extérieurs pouvant accueillir des événements artistiques. <b>Renforcer une culture au plus près des publics.</b></p> <p><b>Localisation :</b>          Centre-ville historique : Hôtel de Puisaye, ancien collège, MFR</p> <p><b>Sous-actions :</b>  <b>a - Projet du Centre de culture et de mémoire : ancien collège réhabilité</b>          - MOE : Travaux de réhabilitation en cours - automne 2022 &gt; automne 2023 (1 an de travaux)  <b>b - Aménagements des espaces publics extérieurs : coeur d'îlot</b>  <b>Les deux cours du coeur d'îlot ( 2 niveaux - 2 programmation )</b>          - Programmation des espaces extérieurs - Etude urbaine FU - avril 2022          - Etude de faisabilité - ArchiTriad - juin 2022          - Déconstruction de l'ancien garage - automne 2022          - Etude de MOE (Paysagiste ou Architecte mandataire - VRD co-traitant) - 2024 (en parallèle du projet de la MFR)          - Travaux - aménagements définitifs - en parallèle de l'extension de la MFR (Département) - phases travaux à coordonner  <b>c - Projet du Centre de culture et de mémoire : Hôtel de Puisaye</b>          L'Hôtel de Puisaye - futur Musée - Collections musée Percheron + musée Alain          - Elaboration du Projet Scientifique et Culturel - Chargé de projet muséographie          - Etudes de programmation, concept muséal - équipe de programmistes          - Etudes muséographiques, programmation muséographique - AMO muséographie          - Etude de MOE, réhabilitation et création du musée - MOE architecture + scénographie  <b>d- Aménagements des espaces publics extérieurs</b>          La Rue des Quinze fusillés et le Parvis de l'Hôtel de Puisaye</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude de MOE (Paysagiste ou architecte mandataire - VRD co-traitant)</li> <li>- Travaux - aménagements définitifs</li> </ul>
Objectif de l'action	Création d'un lieu dynamique dans la partie historique du centre-ville
Conséquence sur la fonction de centralité	Encourager à la découverte du centre-ville historique de Mortagne-au-Perche en développant un équipement majeur au cœur du quartier médiéval. Equipement destiné au Mortagnais mais aussi site de destination (attractivité touristique du futur musée)
Partenaires	Département : projet du musée en coopération avec les autres musées du territoire (mise en réseau) Archives départementales DRAC : accompagnement projet du Musée Associations locales : occupation et animation d'espaces au sein du collège réhabilité
Dépenses prévisionnel/définitif	Prévisionnel : a- réhabilitation de l'ancien collège : 1 802 0007E HT b – les deux cours (esquisse) : 356 411,74E TTC
Plan de financement prévisionnel / définitif	Prévisionnel : a- réhabilitation de l'ancien collège : 1 802 0007E HT Etat DETR 2022 : 213 000E Etat DSIL 2020 : 700 000E Région FRADT : 375 000E Autofinancement : 514 007E  b- réflexion pour des financements FEDER pour l'aménagement des cours du cœur d'îlot
Calendrier	a - Ancien collège réhabilité - MOE : Travaux de réhabilitation en cours > <b>automne 2022 &gt; automne 2023 (1 an de travaux)</b> b - Les deux cours du coeur d'îlot ( 2 niveaux - 2 programmation ) - Programmation des espaces extérieurs > <b>Etude urbaine FU - avril 2022</b> - Etude de faisabilité - ArchiTriad > <b>juin 2022</b> - Déconstruction de l'ancien garage > <b>automne 2022</b> - Etude de MOE (Paysagiste ou Architecte mandataire - VRD co-traitant) > <b>2024</b> (en parallèle du projet de la MFR) - Travaux - aménagements définitifs > <b>en parallèle de l'extension de la MFR (Département) - phases travaux à coordonner</b>  c - Projet du Centre de culture et de mémoire : Hôtel de Puisaye - Elaboration du Projet Scientifique et Culturel - Chargé de projet muséographie > <b>2023</b> - Etudes de programmation, concept muséal - équipe de programmistes - Etudes muséographiques, programmation muséographique - AMO muséographie - Etude de MOE, réhabilitation et création du musée - MOE architecture + scénographie > <b>à définir</b>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Contrat de territoire PETR-Département-Région
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateurs qualitatifs : à définir lors de l'Etude de faisabilité – en cohérence avec la Charte Environnement-climat (3.7)
Annexes	1 - Contrat de territoire PETR-Département-Région 2 - Schéma de faisabilité – la Fabrique Urbaine

**FICHE ACTION n° : 3.4**

**NOM COURT DE L'ACTION :**

**Décloisonner le site de l'Hôpital**  
**espace inclusif, intergénérationnel**  
 Le Tiers-lieu

Orientation stratégique	<b>La culture et le patrimoine pour souligner l'identité mortagnaise</b>
Action nom	Décloisonner le site de l'Hôpital – espace inclusif et intergénérationnel – Le Tiers-lieu - Saint-François
Action n°	3.4
Statut	validée
Niveau de priorité	Médian
Pilotage de la fiche-action	<p>Hôpital Marguerite de Lorraine Cécile Baudru Commune Lucie Poirier</p> <p><b>Maître d'ouvrage :</b> Hôpital Marguerite de Lorraine – référente : Cécile Baudru <b>Collectivités concernées :</b> Commune, Communauté de communes (Culture, Animation-Jeunesse) <b>Elus référents :</b> Virginie Valtier, Claude Noury, Michelle Lambert, Jean Claude Lenoir <b>Agents référents :</b> Anne Pelet, Lucie Poirier, Adèle Gautier-Lamiroté, Céline Toreau</p>
Description de l'action	<p><b>Contexte :</b>  <b>L'Hôpital Marguerite de Lorraine est un établissement d'envergure,</b> important pour Mortagne.  <b>Il détient un atout patrimonial remarquable :</b> la Chapelle et le Cloître Saint-François, peu lisibles depuis l'extérieur.  <b>L'Hôpital a remporté un AAP de la DRAC en 2021 :</b> « Un tiers-lieu dans mon Ehpad » - visant un programme mixte et des activités diversifiées pour ouvrir le site à d'autres usagers, accompagné par la Scène Nationale 61 pour l'action culturelle.</p> <p><b>Localisation :</b>          Hôpital Marguerite de Lorraine et ses abords</p> <p><b>Sous-actions :</b>  <b>a - Faciliter les connexions entre le centre-ville de Mortagne et le secteur de l'Hôpital</b>          - Travail sur la signalétique et la communication, notamment vers le Cloître et la Chapelle - faire le lien avec le SPR  <b>b - Participer à l'élaboration / la conception du projet privé de tiers-lieu</b>          - Echanges informels entre la Cheffe de projet PVD et le porteur de projet - juin puis octobre 2022          - Intégrer le groupe de travail multi-partenarial mis en place par la MO - l'Hôpital Marguerite de Lorraine          &gt; Suivre et participer aux étapes de la conception</p>

	<p>&gt; Apporter des informations sur le programme d'action de la ville pour affiner une programmation complémentaire ( notamment avec le lieu multi-usages du Marché couvert )</p> <p>&gt; Elaborer une concertation auprès des citoyens en partenariat (faire le lien avec la Maison des projets )</p>
Objectif de l'action	Donner à voir un patrimoine remarquable, ouvrir le site à divers publics. Relier le secteur de l'Hôpital au centre-ville
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>L'Hôpital est un secteur connu de Mortagne (employeur important avec près de 500 salariés) pour sa fonction première : l'accès au soin. En cela il tient un rôle important et consolide Mortagne comme pôle de centralité.</p> <p>Le site peut faire valoir d'autres atouts et ainsi s'inscrire comme un vrai morceau de ville, attractif à d'autres égards.</p>
Partenaires	<p>DRAC : Appel à projet « un tiers-lieu dans mon Ehpad » - finance et accompagne le projet</p> <p>Scène Nationale 61 : porte l'action culturelle du projet</p> <p>DRESS : accompagnement sur l'animation des associations en réseau</p> <p>Associations locales : co-construction du projet, animation</p> <p>Acteurs du secteur culturel : co-construction du projet, animation</p>
Dépenses prévisionnel/définitif	Financements privés – Hôpital Marguerite de Lorraine
Plan de financement prévisionnel / définitif	/
Calendrier	<p>a - Faciliter les connexions entre le centre-ville de Mortagne et le secteur de l'Hôpital</p> <p>- Travail sur la signalétique et la communication &gt; <b>janvier – juin 2023</b></p> <p>b - Participer à l'élaboration / la conception du projet privé de tiers-lieu</p> <p>- Echanges informels entre la Cheffe de projet PVD et le porteur de projet &gt; <b>juin puis octobre 2022</b></p> <p>- Groupe de travail multi-partenarial mis en place par la MO &gt; <b>à partir début année 2023</b></p>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	DRAC : Appel à projet « un tiers-lieu dans mon Ehpad »
Indicateurs de suivi et d'évaluation	À déterminer avec le porteur de projet Fréquentation à terme
Annexes	

**FICHE ACTION n° : 3.5**

**NOM COURT DE L'ACTION :**

**Développer une démarche d'Urbanisme Transitoire**

Orientation stratégique	<b>La culture et le patrimoine pour souligner l'identité mortagnaise</b>
Action nom	Développer une démarche d'Urbanisme Transitoire
Action n°	3.5
Statut	validée
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	<p>Commune Lucie Poirier Communauté de communes – Animation jeunesse Thomas Ducrohet</p> <p><b>Maître d'ouvrage :</b> Commune <b>Collectivités concernées :</b> Commune (+ services techniques), Communauté de communes (Culture, Animation-Jeunesse) <b>Elus référents :</b> Virginie Valtier, Claude Noury, Jean Claude Lenoir <b>Agents référents :</b> Anne Pelet, Lucie Poirier, Thomas Ducrochet</p>
Description de l'action	<p><b>Contexte :</b> <b>Des espaces publics en centre-ville ayant un potentiel important. Aujourd'hui peu qualifiés en terme d'aménagement,</b> avec un caractère routier prédominant. Les places publiques sont occupées par des stationnements.</p> <p><i>« <b>Urbanisme transitoire</b> » ou « <b>urbanisme temporaire</b> » renvoient aux pratiques d'urbanisme consistant en l'occupation passagère de lieux publics ou privés, généralement comme préalable à un aménagement pérenne.</i></p> <p>Une démarche d'urbanisme transitoire permettra la préfiguration en vue d'un projet d'aménagement des Places du centre-ville. Il s'agira de sensibiliser à de nouvelles pratiques de l'espace public, de questionner les usages, d'entrevoir des possibilités grâce à des aménagements temporaires, co-construits avec les usagers : habitants, commerçants, ...</p> <p><b>Localisation :</b> Place du Général de Gaulle, Marché Couvert (faire le lien avec la future Maison des projets)</p> <p><b>Sous-actions :</b> <b>a – Partenariat avec le DSAA Alternatives Urbaines</b> (diplôme supérieur d'arts appliqués, étudiants en design urbain) pour expérimenter une première démarche d'Urbanisme transitoire : 13 étudiants + 2 professeurs. - Monter un projet d'étude avec l'équipe de professeurs et co-animer l'atelier de projet auprès des étudiants – présentation du contexte et du sujet à l'Ecole - Première visite de site pour prendre connaissance du contexte : 1 journée - Un mois d'élaboration du projet en atelier : les étudiants dessinent une esquisse - Une semaine de Workshop in-situ à Mortagne <b>b – Organisation interne</b> - Trouver lieu d'hébergement, espaces de travail sur place, matériel (scies, perceuses, visseuses, festool, quincaillerie...) et matériaux (récupération et</p>

	<p>achat)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Associer les services techniques à la démarche pour l'accompagnement des étudiants, notamment en menuiserie</li> <li>- Signature d'une Convention (assurance des étudiants)</li> </ul> <p><b>c – Accueil du Workshop – événement sur une semaine</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer le planning de la semaine</li> <li>- Faire participer les habitants autant que possible aux chantiers : associer le Club ados du centre de loisirs pour monter le projet, les écoles, les associations...</li> <li>- Valoriser des partenariats pour faire rayonner l'événement : Cinéma (projection d'un film et débat en lien avec le sujet ?), Entreprises (artisans du bois ?), Smirtom (récupération de matériaux ?)...</li> </ul>
Objectif de l'action	<p>Concevoir des espaces publics permettant une diversification des usages et une plus forte appropriation par tous</p> <p>Encourager la mobilisation citoyenne</p>
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>Un cœur de ville vivant grâce à la valorisation d'espaces publics qualifiés et d'événements</p>
Partenaires	<p>DSAA Alt-U de Vitry-su-Seine : montage du projet et action in-situ</p> <p>SMIRTOM : ressource en matériaux</p> <p>Entreprises et artisans du territoire : ressource en matériaux</p> <p>DRAC : co-construction du projet, aide au financement ?</p> <p>Associations locales : co-construction du projet, animation</p>
Dépenses prévisionnel/définitif	<p>Prévoir entre 3000 et 5000 euros pour l'ensemble de l'événement (matériaux)</p>
Plan de financement prévisionnel / définitif	<p><u>Autofinancement</u></p>
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lancement du projet auprès des étudiants &gt; <b>janvier 2023</b></li> <li>- Organisation interne &gt; <b>février 2023</b></li> <li>- Semaine de Workshop à Mortagne &gt; <b>première semaine d'avril 2023</b></li> </ul>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	<p>/</p>
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Réalisations in situ</p> <p>Intégration des habitants (de plusieurs façons)</p> <p>Participation à l'événement</p>
Annexes	<p>1 - Présentation du DSAA Alt-U</p>

**FICHE ACTION n° : 4.1**

**NOM COURT DE L'ACTION :**

**Qualifier des places publiques et des rues piétonnes**

Orientation stratégique	<b>Des espaces publics valorisés pour une ville soutenable</b>
Action nom	Qualifier des places publiques et des rues piétonnes
Action n°	4.1
Statut	validée
Niveau de priorité	Médian
Pilotage de la fiche-action	<p>Commune de Mortagne-au-Perche Lucie Poirier</p> <p><b>Maître d'ouvrage :</b> Commune  <b>Collectivités concernées :</b> Commune  <b>Elus référents :</b> Virginie Valtier, Florence Sbile, Philippe Auvray  <b>Agents référents :</b> Anne Pelet, Lucie Poirier, Romain Fleury</p>
Description de l'action	<p><b>Contexte :</b>  <b>Des espaces publics en centre-ville ayant un potentiel important. Aujourd'hui peu qualifiés en terme d'aménagement,</b> avec un caractère routier prédominant. Les places sont occupées par des stationnements. <b>Voitures très présentes dans le centre-ville</b> et mobilités douces rendues difficiles.  <b>Espaces publics peu adaptés au climat de demain :</b> peu de végétation et de zones ombragées, sol imperméable.</p> <p><b>Localisation :</b>  Périmètre de l'ORT (centre-ville)</p> <p><b>Sous-actions :</b>  <b>a - Projet pour les Places G. de Gaulle et de la République</b>  - Charte des terrasses - occupation conviviale de l'espace public, stationnements limités  - Etude de MOE : Paysagiste concepteur mandataire - VRD co-traitant  - Travaux - aménagements définitifs - suivi de chantier par le Paysagiste concepteur  <b>b – Projet pour la Place du Tribunal</b>  - Déconstruction des garages pour faciliter l'accès vers le jardin de la Crypte, et valoriser le cœur du centre historique (aspects patrimoniaux).  <b>c - Projet pour l'aménagement de rues :</b> Rue Notre-Dame, Rue des Quinze fusillés  - Plan de mobilités à l'échelle du centre-ville élargi (circulations et stationnements) en favorisant les mobilités douces en particulier  - Etude de MOE sur les trois rues identifiées par l'étude urbaine : Paysagiste concepteur mandataire - VRD co-traitant  - Travaux - aménagements définitifs - suivi de chantier par le Paysagiste concepteur  <b>d - Projet pour la Place Notre-Dame</b>  - Etude géotechnique : problématiques de sous-sol « gruyère » (caves)  - Petits aménagements d'agrément : mobilier urbain - végétation en bacs, bancs - en concertation avec les commerçants</p>

Objectif de l'action	Concevoir des espaces publics permettant une diversification des usages et une plus forte appropriation par tous : facilitant les mobilités douces et adaptés à la transition environnementale et climatique
Conséquence sur la fonction de centralité	Un cœur de ville vivant grâce à la valorisation d'espaces publics qualifiés
Partenaires	<p>Association des commerçants : cibler les enjeux liés au commerce</p> <p>DDT et ACPC : accompagnement pour la qualité de l'intégration architecturale et paysagère</p> <p>UDAP : accompagnement pour la restauration qualitative du bâti ancien</p> <p>Formation Diplôme supérieur d'arts appliqués en design urbain : expérimentation d'un urbanisme transitoire</p> <p>Communauté de communes, compétence Animation-Jeunesse avec le Club ados : participation aux ateliers d'urbanisme transitoire</p>
Dépenses prévisionnel/définitif	<p>Charte des terrasses = réalisée</p> <p>Suivi interne :</p> <p>1 ETP-cat A : 5 jours</p> <p>Urbanisme transitoire : 5 000E TTC</p> <p>+ 1 ETP-cat A : 15 jours</p> <p>Chiffrage prévisionnel TTC - la Fabrique urbaine – à approfondir :</p> <p>Place du G. Dde Gaulle : 908 497E TTC</p> <p>Place de la République : 408 356E TTC</p> <p>Place Notre-Dame : 721 570E TTC</p> <p>Rue Notre-Dame : 131 841E TTC</p> <p>Rue des Quinze fusillés : 1 125 780E TTC</p>
Plan de financement prévisionnel / définitif	<p>/</p> <p>réflexion en cours pour du cofinancement sur le prochain programme européen LEADER ( date prévisionnelle du conventionnement : septembre 2023) : a – urbanisme transitoire (pour les équipements - à hauteur de 5000E) / b – plan de mobilités (rayonnement à l'échelle de la Cdc)</p> <p>MOE : à définir</p>
Calendrier	<p>a - Projet pour les Places G. de Gaulle et de la République</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Charte des terrasses &gt; <b>printemps 2022</b></li> <li>- Etude de MOE &gt; <b>juin 2024 – juin 2025</b></li> <li>- Travaux &gt; <b>juillet 2025 – juillet 2026</b></li> </ul> <p>b - Projet pour l'aménagement de rues : Rue Notre-Dame, Rue des Quinze fusillés, Rue Sainte-Croix</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan de mobilités à l'échelle du centre-ville élargi &gt; <b>juillet -décembre 2024</b></li> <li>- Etude de MOE sur les trois rues identifiées &gt; <b>2025</b></li> </ul> <p>c - Projet pour la Place Notre-Dame</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude géotechnique &gt; <b>automne 2025</b></li> </ul>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateur quantitatif : 1 place aménagée à l'horizon 2026 et 2 autres places en cours de réflexion (aménagements temporaires, concertation...)

	Indicateurs qualitatifs : à définir en parallèle des études MOE – en cohérence avec la Charte Environnement-climat (3.7)
Annexes	1 - Schémas de faisabilité urbaine – la Fabrique Urbaine 2 – Chiffrages – la Fabrique Urbaine 3 - Charte des terrasses

## FICHE ACTION n° : 4.2

### NOM COURT DE L'ACTION :

# Renforcer le lien entre le centre-ville et le secteur du Carré du Perche

## L'aménagement des espaces publics

Orientation stratégique	<b>Des espaces publics valorisés pour une ville soutenable</b>
Action nom	Renforcer le lien entre le centre-ville et le secteur du Carré du Perche – L'aménagement des espaces publics
Action n°	4.2
Statut	validée
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	<p>Communauté de communes Julie Aubry - dgs@cdc-mortagne-au-perche.com Commune de Mortagne-au-Perche Lucie Poirier</p> <p><b>Maître d'ouvrage :</b> Communauté de communes, Commune - à préciser <b>Collectivités concernées :</b> Communauté de communes, Commune <b>Elus référents :</b> Virginie Valtier, Jean Claude Lenoir <b>Agents référents :</b> Anne Pelet, Lucie Poirier, Julie Aubry, Grégory Vaillé</p>
Description de l'action	<p><b>Contexte :</b> <b>Secteur qui accueille des équipements majeurs :</b> pôle de Santé, salle de Spectacle, Téléc centre, gymnase... Situation à quelques 200 mètres de la Place de la République - <b>liaison directe au centre-ville.</b> Espaces de stationnements importants sous exploités. Espaces extérieurs peu qualitatifs en terme d'aménagements.</p> <p><b>Localisation :</b> Secteur du Carré du Perche, dans la continuité de la Place de la République, intégré entre la rue Ferdinand de Boyères, la rue de l'Hippodrome, la placette du Champs de Courses et le chemin de la Folle Entreprise</p> <p><b>Sous-actions :</b> <b>a - Aménagement des espaces extérieurs du Carré :</b> parvis de la salle de spectacle, zones stationnées, cheminements vers la future résidence seniors, placette des Tribunes de l'Hippodrome... <b>Schéma global d'aménagement sur l'ensemble du Secteur du Carré du Perche</b> Réflexion d'ensemble sur les espaces publics et les connexions - Esquisse, AVP : <b>ADI 61 - début de l'étude février 2023</b> - <b>MOE - PRO, DCE :</b> conception et travaux d'infrastructures et aménagements des espaces extérieurs du Carré du Perche</p>
Objectif de l'action	Intégrer pleinement le Secteur du Carré du Perche au centre-ville : densification des activités, liaison facilitées, espaces publics qualifiés

Conséquence sur la fonction de centralité	Extension du centre-ville. Le centre-ville médiéval de Mortagne-au-Perche est très dense et resserré ne permettant pas de développer davantage de projets d'équipements. Ainsi le secteur du Carré du Perche a permis d'étendre les services au-delà des limites du centre ancien : il doit aujourd'hui être consolidé en ce sens
Partenaires	ADI61 : BE en charge du schéma d'aménagement global DDT et ACPC : accompagnement pour la qualité de l'intégration architecturale et paysagère Acteurs des équipements du secteur - Communauté de communes - Carré du Perche, Télécentre, gymnase, Pôle de santé
Dépenses prévisionnel/définitif	Chiffrage du schéma global d'aménagement : en attente – proposition ADI61  Chiffrage prévisionnel MOE pour la requalification des espaces publics du Carré du Perche et du Pôle santé (Cdc) : 800 000E HT
Plan de financement prévisionnel / définitif	Schéma global d'aménagement : en réflexion pour un co-financement par la Banque des territoires  Chiffrage prévisionnel TTC - la Fabrique urbaine – à approfondir : MOE aménagement des espaces publics : 1 476 179E TTC  Chiffrage prévisionnel MOE pour la requalification des espaces publics du Carré du Perche (stationnements et parvis de la salle de spectacle) et du Pôle santé (aménagement par la Cdc), revu à la baisse : 800 000E HT : Etat DSIL : 280 000E (35%) Département : 102 000E (15%) FEDER : 240 000E (25%) Autofinancement 178 000E (20%)  Le Chiffrage pour l'ensemble du secteur (incluant la résidence Sénior à l'arrière du Carré du Perche et les accès), sera défini suite à l'étude de l'ADI 61.
Calendrier	<b>a -</b> <b>Schéma global d'aménagement :</b> - Schéma global d'aménagement sur l'ensemble du Secteur du Carré du Perche > <b>février – juin 2023</b>  - <b>MOE – AVP, PRO, DCE &gt; 2023</b> - Travaux > <b>fin 2023 - 2024</b>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	CRTE, Fiche action n°12 de la convention financière 2022
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateurs qualitatifs : à définir lors du Schéma global d'aménagement – en cohérence avec la Charte Environnement-climat (3.7)
Annexes	1 - Schémas de faisabilité urbaine – la Fabrique Urbaine 2 – Chiffrage des aménagements 3 – Proposition de mission ADI61

**FICHE ACTION n° : 4.3**

**NOM COURT DE L'ACTION :**

**Valoriser un parcours d'espaces verts entre le centre-ville et le territoire élargi**

Orientation stratégique	<b>Des espaces publics valorisés pour une ville soutenable</b>
Action nom	Valoriser un parcours d'espaces verts entre le centre-ville et le territoire élargi
Action n°	4.3
Statut	validée
Niveau de priorité	Médian
Pilotage de la fiche-action	<p>Commune de Mortagne-au-Perche Lucie Poirier</p> <p><b>Collectivités concernées :</b> Commune, Communauté de communes (Office de tourisme) <b>Elus référents :</b> Virginie Valtier, Florence Sbile <b>Agents référents :</b> Anne Pelet, Lucie Poirier, Romain Fleury, Adèle Gautier-Lamiroté</p>
Description de l'action	<p><b>Contexte :</b> Des nombreux espaces verts périphériques au centre-ville, pas toujours identifiés, sous utilisés, accessibles à pieds. <b>Nécessité de renforcer le lien Ville - Campagne :</b> valoriser les vues et la topographie exceptionnelle, l'accès à un cadre naturel, agricole, forestier. Valoriser les mobilités douces. Générer une représentation plus large de ce qu'est la Ville de Mortagne-au-Perche.</p> <p><b>Localisation :</b> Ensemble du territoire communal. Quelques espaces verts identifiés : le Jardin de l'Hôtel de Ville, le Jardin de la Crypte, le Square Alain, le Parc du Talweg, le Bois Brideau, le Parc de l'Hippodrome, la ballade du Val et du lavoir, ...</p> <p><b>Sous-actions :</b> <b>a - Rendre lisibles et accessibles les jardins / parcs / chemin d'un territoire communal étendu</b> <b>Communication sur un parcours d'espaces verts mis en réseau</b> - lister et caractériser les espaces verts existants et leurs spécificités - faire exister un parcours par une signalétique - un livret de promenade ... <b>b - Faire évoluer les modes de gestion des espaces verts</b> <b>Sensibilisation et nouvelles pratiques</b> - analyse des modes de gestion - évolution des modes de gestion, formation des agents - communication spécifique sur sites <b>c - Animer les espaces verts publics</b> <b>Evenements ponctuels intégrant ces sites</b> - proposer des événements conviviaux, culturels, ludiques... en fonction des lieux et des quartiers, à l'initiative des habitants et associations pour faire vivre des espaces, accompagnés par les collectivités (OT, municipalité) <b>d - Mettre en œuvre des aménagements simples pour renforcer les usages</b></p>

	<p>- projet pour des aménagements sobres et frugaux - homogènes mais caractéristiques - facilitant les mobilités douces</p> <p>- conception en interne (Aire d'accueil de la Voie Verte, Chantier de gestion au Bois Brideau,...)</p>
Objectif de l'action	Améliorer la connaissance du territoire communal dans son ensemble, la relation ville-campagne. Générer une représentation plus large de ce qu'est la Ville de Mortagne-au-Perche pour valoriser l'atout attractif d'un cadre de vie d'une grande qualité
Conséquence sur la fonction de centralité	Au-delà du centre-ville, Mortagne-au-Perche peut être valorisée comme une Ville centre aussi grâce à la géomorphologie du territoire dans lequel elle s'inscrit : situation de promontoire qui lui confère une relation spécifique à la campagne qui l'entoure
Partenaires	<p>Label Petites Cités de Caractère : valorisation patrimoniale</p> <p>Label Villes et Villages fleuris : valorisation des espaces verts</p> <p>DDT et ACPC : accompagnement pour la qualité de l'intégration paysagère</p> <p>Associations et habitants : participation citoyenne</p>
Dépenses prévisionnel/définitif	<p>a – b : organisation en interne – PVD + service des espaces verts de la commune</p> <p>Suivi interne :</p> <p>1 ETP-cat A : 15 jours (a) + 20 jours (b - analyse)</p> <p>c – d : à définir – petit budget chaque année (3000 euros)</p>
Plan de financement prévisionnel / définitif	réflexion en cours pour du cofinancement sur le prochain programme européen LEADER ( date prévisionnelle du conventionnement : septembre 2023) : c / d
Calendrier	<p>a - Communication sur un parcours d'espaces verts &gt; <b>janvier – juin 2023</b></p> <p>b - Faire évoluer les modes de gestion des espaces verts &gt; <b>janvier – juin 2023 puis suivi</b></p> <p>c - Animer les espaces verts publics &gt; <b>été 2024, été 2025, été 2026</b></p> <p>d - Mettre en oeuvre des aménagements simples &gt; <b>janvier – juin 2025</b></p>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	<p>Label PCC</p> <p>Label VVF</p>
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Label PCC</p> <p>Label VVF</p> <p>Fréquentation des sites (habitants et touristes)</p>
Annexes	/

**FICHE ACTION n° : 4.4**

**NOM COURT DE L'ACTION :**

**Renforcer une entrée de ville majeure,  
L'Avenue de la Gare**

Orientation stratégique	<b>Des espaces publics valorisés pour une ville soutenable</b>
Action nom	Renforcer une entrée de ville majeure, l'Avenue de la Gare
Action n°	4.4
Statut	engagée
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	Commune de Mortagne-au-Perche Lucie Poirier  <b>Maître d'ouvrage :</b> Communes ( Mortagne et Saint-Langis-Lès-Mortagne) <b>Collectivités concernées :</b> Communes ( Mortagne et Saint-Langis-lès-Mortagne), Communauté de communes ( compétence Assainissement) <b>Elus référents :</b> Virginie Valtier, Florence Sbile, Philippe Auvray, Jean-Paul Madelaine, Bernard Surcin <b>Agents référents :</b> Anne Pelet, Lucie Poirier, Grégory Vaille
Description de l'action	<b>Contexte :</b> <b>Entrée de Ville depuis le sud</b> - route de Bellême. Caractère routier imposant qui n'incite pas à ralentir et n'encourage pas les mobilités douces. Axe stratégique structurant pour plusieurs quartiers : Chartrage, Montcacune. Axe de connexion vers les établissements scolaires (école maternelle, collège, lycée, MFR), vers des équipements majeurs (crèche, piscine intercommunale, gymnase), vers des entreprises spécialisées. <b>Beaux alignements de platanes</b> - patrimoine végétal protégé mais problématiques de gestion et notamment des réseaux. Profiter des travaux d'assainissement et d'eaux potable pour travailler sur les aménagements urbains et paysagers. Problématiques importantes de gestion des eaux pluviales et de végétalisation.  <b>Localisation :</b> Avenue de la Gare, depuis le rond-point de la gendarmerie jusqu'à l'ancienne gare  <b>Sous-actions :</b> Travaux de réseaux - début 2023 - communication spécifique auprès des habitants <b>a - Projet d'aménagement</b> - Etude pour l'aménagement de espaces publics avec l'ADI61 : > Diagnostic (automne 2022) - Esquisse (début 2023) > Missions de concertation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Questionnaire aux habitants - distribution porte-à-porte et échanges informels (septembre 2022)</li> <li>• Atelier à destination des professionnels usagers de l'avenue: entreprises, commerces, équipements du secteur (octobre 2022)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunion publique suite au diagnostic : faire-part des constats partagés</li> </ul> <p>&gt; Estimation du montant des travaux et assistance demandes de subventions (2023 pour budget 2024)</p> <p>- AVP, PRO, DCE</p> <p>- Travaux</p>
Objectif de l'action	Qualifier une entrée de ville et qualifier la liaison vers le centre-ville
Conséquence sur la fonction de centralité	Axe stratégique, entrée de ville depuis le sud, faisant le lien entre plusieurs quartiers de Mortagne en direction du centre-ville (par la rue des déportés)
Partenaires	<p>ADI61 : BE en charge de l'étude pour le projet d'aménagement et de la concertation</p> <p>Le Département de l'Orne : service des routes (route départementale et voie verte)</p> <p>Acteurs des équipements du secteur (professionnels usagers) - notamment Communauté de communes : Crèche, Ecoles, futur Carrefour des solidarités.</p>
Dépenses prévisionnel/définitif	<p>Etude menée par l'ADI 61 : 6 840 € TTC</p> <p>Pré-chiffrage de la MOE + travaux définis par l'Etude préalable</p>
Plan de financement prévisionnel / définitif	<p>Etude menée par l'ADI 61 :</p> <p>Autofinancement</p> <p>Mortagne-au-Perche pour 53% : 3 625,20 €</p> <p>St-Langis-lès-Mortagne pour 47% : 3 214,80 €</p>
Calendrier	<p>a - Projet d'aménagement : Etude</p> <p>&gt; Diagnostic &gt; <b>juin – décembre 2022</b></p> <p>&gt; Esquisse &gt; <b>janvier – juin 2023</b></p> <p>&gt; Missions de concertation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Questionnaire aux habitants - distribution porte-à-porte et échanges informels &gt; septembre – octobre 2022</li> <li>Atelier à destination des professionnels usagers de l'avenue: entreprises, commerces, équipements du secteur &gt; octobre 2022</li> <li>Réunion publique suite au diagnostic &gt; janvier 2023</li> </ul> <p>&gt; Estimation des travaux &gt; <b>juin 2023</b></p> <p>&gt; MOE – AVP/PRO &gt; <b>janvier – juin 2024</b></p> <p>&gt; DCE et Travaux &gt; <b>juillet 2024 – juillet 2025</b></p>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	/
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateurs qualitatifs : à définir lors de l'Etude de faisabilité – en cohérence avec la Charte Environnement-climat (3.7)
Annexes	<p>1 – Mission ADI61</p> <p>2 – CR Concertation - Activités</p> <p>3 - Diagnostic de l'étude</p>

**FICHE ACTION n° : 4.5**

**NOM COURT DE L'ACTION :**

**Déployer un Plan de mobilité à l'échelle communale**

Orientation stratégique	<b>Des espaces publics valorisés pour une ville soutenable</b>
Action nom	Déployer un Plan de mobilité à l'échelle communale
Action n°	4.5
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	<p>Communauté de communes            Julie Aubry - dgs@cdc-mortagne-au-perche.com            Commune de Mortagne-au-Perche            Lucie Poirier</p> <p><b>Maître d'ouvrage :</b> Communauté de communes (compétence Mobilités) et Commune  <b>Collectivités concernées :</b> Communauté de communes (compétences Mobilités – y compris Territoire durable 2030 et Urbanisme), Commune  <b>Elus référents :</b> Jean Claude Lenoir, Virginie Valtier, Florence Sbile  <b>Agents référents :</b> Julie Aubry, Anne Pelet, Lucie Poirier, Flora Brunet, Maxime Rochelle</p>
Description de l'action	<p><b>Contexte :</b>  <b>Un caractère routier prédominant</b> des espaces publics du centre-ville. Les places publiques sont occupées par des stationnements. <b>Voitures très présentes dans le centre-ville.</b> Les grands axes de desserte (entrées de ville notamment) ne favorisent pas les mobilités douces. La topographie de Mortagne ne favorise pas les déplacements doux. Les ruelles et venelles sont sous-utilisées par les promeneurs et touristes.</p> <p>Quelques chiffres sur les déplacements à Mortagne :            - <b>70,8 % des mortagnais utilisent la voiture pour se rendre au travail</b> alors que 58,1 % travaillent sur la commune (qui s'étend sur 4 km d'un bout à l'autre).            - 0,5 % de la population se déplace à vélo.            Les habitants des communes alentours se déplacent majoritairement en voiture individuelle pour rejoindre Mortagne.</p> <p><b>Localisation :</b>            Ensemble du territoire communal</p> <p><b>Sous-actions :</b>  <b>a – Plan de mobilité – équipe projet</b> - agents et élus            - Poser un diagnostic et élaborer un cahier des charges : prendre en compte l'ensemble des thématiques : mobilités douces, stationnements, gabarits des espaces publics, signalétique...            - Sensibiliser la population aux enjeux liés à la mobilité  <b>b – Plan de mobilité – étude par un BE spécialisé</b>            - Analyser : précisions sur la circulation à Mortagne, les stationnements, les habitudes des usagers...            - Proposer des scénarios : étudier l'ensemble des solutions pour favoriser et</p>

	<p>encourager les mobilités douces à différentes échelles imbriquées (travail sur des parcours)</p> <p>- Formuler des prescriptions et préconisations de mise en œuvre</p> <p><b>c – Mise en œuvre d’actions simples</b> (signalétique améliorée, voies cyclables intégrées,...)</p> <p><b>d – Intégration des conclusions dans les projets d’aménagements</b></p>
Objectif de l’action	<p>Faciliter les mobilités douces et limiter la présence de la voiture individuelle en ville</p> <p>Requalifier les espaces publics du centre-ville de Mortagne en tenant compte des déplacements (notamment mobilités douces) et des stationnements</p>
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>Un cœur de ville vivant grâce à la valorisation d’espaces publics réappropriés grâce aux mobilités douces</p>
Partenaires	<p>Le Département de l’Orne : service des routes (gestion des routes départementales et voie verte)</p> <p>Association Perche Mobilités : apport de connaissances sur la situation dans le Perche</p> <p>ADEME : apports méthodologiques</p> <p>Usagers : habitants, acteurs des équipements et commerçants (professionnels usagers) + Communauté de communes (équipements publics)</p>
Dépenses prévisionnel/définitif	<p>Etude - à chiffrer à partir d’un cahier des charges précisé (suite sous-action a)</p>
Plan de financement prévisionnel / définitif	<p>Etude – réflexion pour un co-financement par la banque des territoires ou l’ANCT (marché à bon de commande) – périmètre ORT et au-delà ?</p>
Calendrier	<p>a – Equipe projet &gt; <b>janvier 2024</b></p> <p>b – Etude par le BE &gt; <b>janvier – juin 2024</b></p> <p>c – Réalisation des actions simples &gt; <b>à partir de juin 2024</b></p> <p>d – Aménagement des espaces publics &gt; <b>début des Etudes de MOE pour l’aménagement des Places du centre-ville – juin 2024</b> (cf. FA 4.1)</p>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	<p>Territoire 100 % EnR en 2040 – PETR (AMI Région 2018)</p> <p>Territoire durable 2030</p>
Indicateurs de suivi et d’évaluation	<p>Nombre de cyclistes</p> <p>Nombre de places de stationnements supprimés sur les places en hyper-centre-ville</p> <p>Organisation nouvelle de la signalétique et visibilité</p> <p>Identification des parcours</p> <p>Réduction des voitures dans le centre-ville</p>
Annexes	<p>1 – Brochure Territoire durable 2030</p>

FICHE ACTION n° : 4.6

NOM COURT DE L'ACTION :

**Prendre en compte les thématiques environnementales  
et paysagères dans tous les projets**

La Charte Environnement - Climat

Orientation stratégique	<b>Des espaces publics valorisés pour une ville soutenable</b>
Action nom	Prendre en compte les thématiques environnementales et paysagères dans tous les projets – La Charte Environnement-climat
Action n°	4.6
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	Commune de Mortagne-au-Perche Lucie Poirier  <b>Collectivités concernées :</b> Commune, Communauté de communes <b>Elus référents :</b> Virginie Valtier, Florence Sbile, Jean Claude Lenoir <b>Agents référents :</b> Anne Pelet, Lucie Poirier, Flora Brunet
Description de l'action	<p><b>Contexte :</b>  <b>Répondre aux ambitions nationales de transition écologique :</b> adaptation aux changements climatiques, transition énergétique, préservation de la biodiversité... à prendre en compte de façon systématique dans tous les projets.  <b>Peu d'outils formalisés aujourd'hui à Mortagne-au-Perche.</b></p> <p><b>Localisation :</b>  Ensemble du territoire communal</p> <p><b>Sous-actions :</b>  <b>a - Création d'une Charte Environnement et Climat :</b> prendre en compte l'ensemble des thématiques , fixer des objectifs avec des indicateurs pour s'auto-évaluer, engager des partenariats solides... et fixer des cadrages dans les cahiers de charges (DCE)  <b>Groupe projet - Charte</b>  - Réfléchir au format de la Charte et à son accompagnement - à quelle échelle doit-elle être portée ?  &gt; <b>Etat des lieux de ce qui existe déjà localement :</b> Charte d'engagement des associations «Pour une démarche collective de transition écologique sur le territoire du Perche», Territoire 100%EnR, Territoire Durable 2030, tourisme vert ( Véloscénie ), programmes du Parc Naturel Régional du Perche,...  &gt; <b>Etat des lieux de ce qui existe ailleurs</b>  - Trouver des exemples de référentiels (national, ou sur d'autres territoires)  - Co-rédaction d'une Charte Opérante  - Réfléchir à son contenu, adapté à la Commune de Mortagne-au-Perche  &gt; <b>Etat des lieux des bonnes pratiques existantes :</b> faire le tour des bonnes pratiques, décrypter et illustrer des exemples concrets sur la commune.  ( exemples : gestion différenciée des espaces verts, revêtements de sols perméables par endroit, certaines réhabilitations</p>

	<p>thermiques qualitatives...)</p> <p>&gt; <b>Développer ces bonnes pratiques</b> sur l'ensemble du territoire communal</p> <p>&gt; <b>Engager de nouvelles bonnes pratiques non existantes</b></p> <p>&gt; <b>Partager à l'échelle du Perche et/ou du Département</b></p>
Objectif de l'action	<p>Etre à l'initiative d'une démarche innovante et exemplaire</p> <p>Expérimenter des solutions pressenties pour l'avenir</p>
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>Petite ville qui joue son rôle à l'échelle de son territoire d'influence : se montrer exemplaire et servir de guide</p>
Partenaires	<p>Communauté de communes : programme Territoire Durable 2030, Smirtom</p> <p>PETR : CRTE, programme Territoire 100 % EnR en 2040, Contrat Chaleur Renouvelable</p> <p>PNR : Charte en création, PAT,...</p> <p>DDT : accompagnement technique, expertise</p> <p>ADEME, ANBDD, Céréma, Agence de l'eau : accompagnement technique, expertise</p> <p>Associations du territoire</p> <p>D'autres réseaux à identifier (régionaux, nationaux)</p>
Dépenses prévisionnel/définitif	<p>Animation et étude en interne (Cheffe de projet PVD)</p> <p>1 ETP-cat A : 20 jours – état des lieux</p> <p>Budget animation à prévoir</p>
Plan de financement prévisionnel / définitif	<p>réflexion en cours pour du cofinancement sur le prochain programme européen LEADER ( date prévisionnelle du conventionnement : septembre 2023) : co-construction de la Charte</p>
Calendrier	<p>Création d'une Charte Environnement et Climat :</p> <p>Etat des lieux &gt; <b>juillet – décembre 2023</b></p> <p>Animation &gt; <b>janvier – juin 2024 puis récurrence</b></p> <p>Rédaction d'un document cadre avec indicateurs &gt; <b>janvier – juin 2024</b></p> <p>Développer et engager des bonnes pratiques &gt; <b>suivant calendrier des opérations d'aménagement</b></p>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	<p>CRTE, Territoire Durable 2030, Territoire 100 % Enr, Charte du PNR, PAT</p>
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Expérimentation sur une opération spécifique</p> <p>Evaluation sur chacune des opérations</p>
Annexes	<p>1 – CRTE</p> <p>2 - Territoire Durable 2030</p> <p>3 - Territoire 100 % Enr</p> <p>4 - PAT</p> <p>5 - Charte du PNR</p>

## FICHE ACTION n° : 5.1

### NOM COURT DE L'ACTION :

## Valoriser un site multi-usages en cœur de ville

### La réhabilitation du Marché couvert

Orientation stratégique	<b>Des espaces de rencontre et de concertation renforcés</b>
Action nom	Valoriser un site multi-usages en cœur de ville
Action n°	5.1
Statut	engagée
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	<p>Commune de Mortagne-au-Perche Lucie Poirier</p> <p><b>Maître d'ouvrage :</b> Commune  <b>Collectivités concernées :</b> Commune, Communauté de communes (OT, Animation-Jeunesse)  <b>Elus référents :</b> Virginie Valtier, Florence Sbile, Dominique Vaux, Jean Claude Lenoir  <b>Agents référents :</b> Anne Pelet, Lucie Poirier, Adèle Gautier-Lamiroté, Céline Toreau</p>
Description de l'action	<p><b>Contexte :</b>  <b>Le Marché couvert de Mortagne</b> accueille le marché hebdomadaire le samedi matin et l'Amap, le mardi soir.  <b>Lieu au cœur du centre-ville</b>, sous utilisé. Souhait d'ouvrir ce lieu au plus grand nombre, toute la semaine.  <b>Espace de liaison</b> entre la Rue des Quinze fusillés et la Place du G. de Gaulle.  <b>Enjeu de superposer des usages</b> dans un lieu restreint, à différents moments de la semaine.</p> <p><b>Localisation :</b>          Marché couvert, Place du Général de Gaulle</p> <p><b>Sous-actions :</b>  <b>a - Projet de réhabilitation du Marché Couvert comme lieu multi-usages</b>          - Etude de faisabilité - réalisée en 2022 par ArchiTriad          - MOE « Opération d'aménagement du marché couvert pour y implanter un «tiers-lieu»          AVP, PRO, ACT, VISA, DET, AOR          Des travaux qui concernent :          &gt; L'architecture du bâtiment : adaptations de la structure, enveloppe (façades, sols), ...          &gt; Le traitement des abords immédiats, accès des deux côtés          &gt; Des aménagements intérieurs avec espaces modulables, équipements pour les marchés, mobilier adaptable...</p> <p><b>b – Animation du lieu</b>          - Concertation avec le Club ados sur les envies / besoins / projections - préciser la programmation          - Activités futures - usage par le Service Animation-Jeunesse          - Equilibre à trouver entre les différents usagers de l'espace : commerçants, jeunes, touristes...</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Implantation de la Maison des projets (modulable)</li> <li><b>c – Fonctionnement et gestion du lieu</b></li> <li>- Gestion des plannings</li> <li>- Gestion des espaces modulables</li> <li>Se questionner sur une création de poste</li> </ul>
Objectif de l'action	Maximiser la fréquentation d'un site existant au cœur du centre-ville : ouverture toutes la semaine et valorisation d'activités diverses
Conséquence sur la fonction de centralité	Renforcer la fréquentation d'un site en plein centre
Partenaires	Association des commerçants : concertation, participation active à l'animation Communauté de communes - Office de tourisme et Service Animation-Jeunesse : ateliers avec le Club Ados
Dépenses prévisionnel/définitif	a – étude de faisabilité : 2 700E (autofinancement 2022)  MOE Tranche 1 - total estimé : 555 000E TTC MOE Tranche 2 – total estimé : 83 244E TTC
Plan de financement prévisionnel / définitif	Définitif : MOE Tranche 1 : 225 000E – DSIL (40%) 138 750E – AAP revitalisation des centres-bourgs - Département 191 250E – autofinancement  Prévisionnel : MOE Tranche 2 : 49 946E – DETR 33 298E – autofinancement
Calendrier	<b>a - Projet de réhabilitation du Marché Couvert comme lieu multi-usages</b> - Etude de faisabilité > <b>réalisée en 2022 par ArchiTriad</b> - MOE «Opération d'aménagement du marché couvert pour y implanter un «tier-lieu» Programmation/ concertation des commerçants > <b>novembre – décembre 2022</b> AVP, PRO, DCE > <b>janvier – mars 2023</b> Travaux > <b>juin 2023 - 2024</b> <b>b – Animation du lieu &gt; avant travaux puis en 2024 (après travaux)</b> - Concertation avec le Club ados > <b>à partir janvier 2023</b>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	CRTE – Convention financière 2022 (fiche action n°3)
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Fréquentation à terme Nombre d'événements et d'animations Pérennisation des activités
Annexes	1 - Etude préalable 2 – Compte-rendu réunion de lancement MOE - programmation

**FICHE ACTION n° : 5.2**

**NOM COURT DE L'ACTION :**

**Permettre une concertation / animation continue sur la commune  
La Maison des projets**

Orientation stratégique	<b>Des espaces de rencontre et de concertation renforcés</b>
Action nom	Permettre une concertation / animation continue sur la commune
Action n°	5.2
Statut	engagée
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	<p>Commune de Mortagne-au-Perche Lucie Poirier</p> <p><b>Collectivités concernées :</b> Commune, Communauté de communes (animation SPR, Habitat...)  <b>Elus référents :</b> Virginie Valtier, Florence Sbile  <b>Agents référents :</b> Lucie Poirier, Pauline Dupuis, Marine Aveline, Maxime Rochelle</p>
Description de l'action	<p><b>Contexte :</b>  <b>Concertation au coeur de la démarche Petites Villes de demain, à chaque étape.</b>          Première phase de concertation dans le cadre de l'étude urbaine d'attractivité - avril 2021 - avril 2022.          Seconde phase : présentation des projets au Marché couvert - été 2022 - animation par la Cheffe de projet PVD.  <b>D'autres démarches sont en cours - animations récurrentes à structurer autour d'UN lieu identifié.</b></p> <p><b>Localisation :</b>          Marché couvert, Place du Général de Gaulle</p> <p><b>Sous-actions :</b>  <b>a – Mise en place d'une Maison des projets</b>          - Marché Couvert comme lieu identifié : avec une première expérience à l'été 2022          - A mettre en cohérence avec le projet de réhabilitation du Marché couvert - prendre en compte dans la programmation          - Réfléchir à des dispositifs modulables          - Mettre en forme <b>une communication adaptée</b> pour faire connaître le lieu, les horaires des permanences, les thématiques abordées... avec l'enjeu d'aller chercher de nouveaux publics  <b>b - Une concertation in-situ (sur site ou dans les quartiers en fonctions des projets)</b>          - Adapter le format aux projets          &gt; exemple : Concertation Aménagement de l'Avenue de la gare : la MFR accueille l'Atelier          &gt; exemple : Promenades urbaines du SPR          &gt; exemple : Gestion du Bois Brideau          - Garder une trace et faire connaître toutes les démarches via exposition à la Maison des projets  <b>c – Animation, pérennisation de dispositifs</b>          - De nombreuses concertations parallèles à animer : des personnes ressources à identifier au-delà de la Cheffe de projet PVD</p>

Objectif de l'action	Assurer une continuité de la Concertation citoyenne (continuité de l'information, de la sensibilisation, débat et engagement citoyen) avec des événements récurrents et un lieu privilégié identifié pour faciliter la démarche
Conséquence sur la fonction de centralité	Renforcer la fréquentation d'un site en plein centre
Partenaires	Multiples : Associations Réseaux divers (intervention de personnalités extérieurs, conférences, cycles d'animation à inventer)
Dépenses prévisionnel/définitif	Financements des Concertations compris dans les projets  Suivi interne : 1 ETP-cat A : 2 jours / mois
Plan de financement prévisionnel / définitif	/ réflexion en cours pour du cofinancement sur le prochain programme européen LEADER ( date prévisionnelle du conventionnement : septembre 2023) : a – maison des projets – petit équipement et/ou animation
Calendrier	a – Mise en place d'une Maison des projets - Marché Couvert comme lieu identifié > <b>première expérience - exposition présentation de l'étude urbaine - juillet 2022</b> - A mettre en cohérence avec le projet de réhabilitation du Marché couvert > <b>achèvement des travaux juin 2024</b>  b - Une concertation in-situ > <b>au fil de l'eau – à mesure de l'avancement des projets</b>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	SPR OPAH (animation)
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Récurrence des événements : tenir un calendrier de programmation et un carnet de relevé des échanges  Fréquentation des ateliers (tenter de toucher tous les publics) : suivi des participants
Annexes	1 - Synthèse de l'étude et projets retenus – panneaux d'exposition

## FICHE ACTION n° : 5.3

### NOM COURT DE L'ACTION :

## Optimiser l'utilisation des nombreux équipements publics

Orientation stratégique	<b>Des espaces de rencontre et de concertation renforcés</b>
Action nom	Optimiser l'utilisation des nombreux équipements publics
Action n°	5.3
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	<p>Commune de Mortagne-au-Perche Lucie Poirier</p> <p><b>Collectivités concernées :</b> Commune, Communauté de communes  <b>Elus référents :</b> Virginie Valtier, Dominique Vaux, Jean Claude Lenoir  <b>Agents référents :</b> Anne Pelet, Lucie Poirier, Adèle Gautier-Lamiroté, Céline Tureau, Guy Desbouillons</p>
Description de l'action	<p><b>Contexte :</b>  <b>Le territoire communal est doté de nombreux équipements publics portés par les collectivités :</b> Commune et Communauté de Communes. <b>Ces équipements sont utilisés par les mortagnais et les habitants d'un large territoire alentour.</b> Ces équipements engagent les collectivités : coûts de fonctionnement, d'entretien, gestion quotidienne... L'enjeu est de connaître précisément l'organisation de chaque structure pour mieux anticiper les difficultés potentielles.</p> <p><b>Localisation :</b>  Ensemble des équipements publics sur le territoire communal</p> <p><b>Les équipements publics - culturels, sportifs, de santé, d'éducation :</b> la Médiathèque, le Carré du Perche, le Cinéma Etoile, l'Ecole de musique, le Musée Alain, la piscine intercommunale, l'espace public numérique, le Pôle de Santé, le Centre de loisirs, la Maison de la petite enfance, la Maison des services publics, l'Office de tourisme, la Maison pour tous, l'Hippodrome, les gymnases, et équipements sportifs, les établissements scolaires.  Et prochainement : le Marché couvert en tiers-lieu, le Centre culturel et de mémoire, le Carrefour des solidarités</p> <p><b>Sous-actions :</b>  <b>a - Etat des lieux :</b>  - Etude de fonctionnement  - Etude géographique : observations au regard du positionnement sur le territoire = connaître pour valoriser les espaces et les actions, anticiper les difficultés  <b>b - Mise en réseau</b>  - Etude des corelations existantes et à créer  = faciliter la lisibilité, faire vivre</p>
Objectif de l'action	Pérennisation, usages maximisés et mises en réseau des équipements Attractivité du territoire renforcée
Conséquence sur la fonction de centralité	Les nombreux équipements de Mortagne sont utilisés par les mortagnais mais aussi par les habitants d'un bassin de vie qui

	s'organise autour de Mortagne-au-Perche. Conforter les équipements c'est renforcer la fonction de ville centre et son rôle sur le territoire.
Partenaires	<p>Les acteurs des équipements publics et scolaires : directions et salariés / habitants usagers, associations locales (Union sportive mortagnaise, Clic Orne Est, associations caritatives nombreuses...)</p> <p>Les partenaires des équipements : Scène Nationale 61, DRAC, ARS, CAF, SDJES, ...</p> <p>DRESS : accompagnement sur l'organisation du réseau d'associations (en lien avec le service à la population)</p>
Dépenses prévisionnel/définitif	Suivi interne : 1 ETP-cat A : 30 jours (définition méthode - série d'entretiens + fiches établissements )
Plan de financement prévisionnel / définitif	/
Calendrier	<p>a - Etat des lieux &gt; <b>juillet 2023 – juin 2024</b> ( définition méthode - série d'entretiens + fiches établissements )</p> <p>- Etude de fonctionnement</p> <p>- Etude géographique</p> <p>b - Mise en réseau &gt; <b>janvier – décembre 2024 – premières expérimentations</b></p>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	CTG - Convention territoriale globale
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Annexes	<p>1 - Carte des équipements publics – la Fabrique Urbaine</p> <p>2 - CTG</p>

FICHE ACTION n° : 5.4

NOM COURT DE L'ACTION :

**Consolider des propositions attractives  
pour les ados et les jeunes adultes**

Orientation stratégique	<b>Des espaces de rencontre et de concertation renforcés</b>
Action nom	Consolider des propositions attractives pour les ados et les jeunes adultes – La Maison des ados comme point de départ
Action n°	5.4
Statut	validée
Niveau de priorité	Fort (a) / Médian (b - c)
Pilotage de la fiche-action	Communauté de communes – compétence Animation Jeunesse Céline Toreau - c.toreau@cdc-mortagne-au-perche.com Commune de Mortagne-au-Perche Lucie Poirier  <b>Collectivités concernées :</b> Commune, Communauté de communes <b>Elus référents :</b> Virginie Valtier, Dominique Vaux <b>Agents référents :</b> Céline Toreau, Thomas Ducrohet, Lucie Poirier
Description de l'action	<b>Contexte :</b> L'évolution démographique de la population démontre que <b>la tranche d'âge 18-35 ans est sous-représentée et en baisse</b> sur le territoire communal. L'enjeu est double : <b>donner envie aux jeunes qui partent pour leurs études de revenir (attachement au territoire) et attirer des jeunes ménages.</b> Des activités et équipements pour les ados existent en nombre : <b>Maison pour tous, associations sportives, Ecole de musique, centre de loisirs, skate-park... à valoriser, consolider et développer.</b>  <b>Localisation :</b> Ensemble du territoire communal  <b>Sous-actions :</b> <b>a – Concevoir une Maison des ados : 12 – 17 ans</b> Un lieu pour renforcer le lien social et développer des loisirs, en dehors des cadres institutionnels - Recherche d'un lieu adapté - et remise en état éventuelle - Travail sur la programmation de l'espace et son aménagement intérieur - Animation du lieu et initiatives libres <b>b - Soutenir l'emploi et accompagner l'entrepreneuriat des jeunes</b> Préciser l'état des lieux de l'emploi des jeunes et développer des actions - Renforcer le partenariat avec les structures d'insertion professionnelle : Mission locale, Pôle emploi - Valoriser l'entrepreneuriat des métiers porteurs sur le territoire : éco construction, artisanat, agriculture de proximité... - Communiquer largement sur l'offre pour attirer des populations qui ne connaissent pas le territoire - Développer le potentiel du télétravail (fibre-optique) - Faire le lien entre accès à l'emploi et problématiques de mobilités/de logements <b>c - Renforcer le partenariat avec les établissements scolaires et</b>

	<p><b>l'attractivité des équipements publics</b></p> <p>Faciliter les rencontres inter institutions et les activités «hors les murs»</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etat des lieux des programmes des établissements scolaires et des activités périscolaires</li> <li>- Partenariat entre les écoles et les équipements de loisirs</li> <li>- Partenariat entre les écoles de Mortagne et les écoles d'un territoire plus large pour ouvrir des portes aux élèves</li> <li>- Valoriser les services publics et les commerces de proximité - accès sans avoir besoin de la voiture</li> </ul>
Objectif de l'action	<p>Attirer de nouvelles populations, travailler l'attachement au territoire et renforcer le lien social.</p> <p>Travailler un projet politique pour la jeunesse à Mortagne c'est se soucier d'un équilibre démographique à retrouver.</p>
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>Une petite ville attractive pour les jeunes pour pérenniser une ville rurale dynamique</p>
Partenaires	<p>Mission locale, Pôle emploi : emploi des jeunes</p> <p>CCI, CMA : entrepreneuriat</p> <p>U.S.M (Union sportive mortagnaise) : vie associative</p> <p>CAF : CTG</p> <p>Réseaux locaux par métiers (association Rhizome,...)</p> <p>Associations locales</p>
Dépenses prévisionnel/définitif	<p>Pas d'investissement en 2023 pour une Maison des ados. = recherche d'un lieu pour pouvoir mener un projet d'investissement.</p> <p>Budget 2024 – Communauté de communes – à venir</p> <p>Budget 2025 – Communauté de communes– à venir</p>
Plan de financement prévisionnel / définitif	<p>réflexion en cours pour du cofinancement sur le prochain programme européen LEADER ( date prévisionnelle du conventionnement : septembre 2023) : b – salon de l'entrepreneuriat</p>
Calendrier	<p>a – Concevoir une Maison des ados &gt; <b>juillet 2023 (dépend de la recherche d'un lieu adapté)</b></p> <p>Questionnaire aux jeunes + animations Club ados &gt; <b>depuis été 2022</b></p> <p>b - Soutenir l'emploi et accompagner l'entrepreneuriat &gt; <b>étude en 2024 - premières actions 2025</b></p> <p>c - Renforcer le partenariat avec les établissements scolaires &gt; <b>2025 (en lien avec FA 4.3)</b></p>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	<p>CTG</p> <p>CRTE – Fiche n°25</p>
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>a- Fréquentation, calendrier des animations</p>
Annexes	<p>1 - CTG</p>

FICHE ACTION n° : 5.5

NOM COURT DE L'ACTION :

**Accompagner les actions solidaires**  
Le Carrefour des solidarités

Orientation stratégique	<b>Des espaces de rencontre et de concertation renforcés</b>
Action nom	Accompagner les actions solidaires
Action n°	4.5
Statut	engagée
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	Communauté de communes Julie Aubry - dgs@cdc-mortagne-au-perche.com Commune Lucie Poirier  <b>Maître d'ouvrage :</b> Communauté de Communes, SMIRTOM <b>Collectivités concernées :</b> Communauté de Communes, Communes <b>Elus référents :</b> Jean Claude Lenoir, Virginie Valtier, Michelle Lambert <b>Agents référents :</b> Julie Aubry, Mickaël Georget, Flora Brunet, Lucie Poirier
Description de l'action	<b>Contexte :</b> La Communauté de communes a acquis un ancien bâtiment commercial en friche pour y créer un lieu mutualisé, <b>accueillant des activités solidaires et durables</b> : la recyclerie du SMIRTOM, l'association solidaire SOS Détresse et la banque alimentaire (épicerie sociale gérée par le CIAS). Carrefour stratégique situé sur l'Avenue de la gare. Grand nombre d'associations sur le territoire mais des <b>bénévoles de moins en moins nombreux</b> (effet du vieillissement de la population).  <b>Localisation :</b> Carrefour des solidarités, Avenue de la gare  <b>Sous-actions :</b> <b>a - Projet du Carrefour des solidarités : réhabilitation du bâti</b> - Restauration et cloisonnement du bâtiment - Réalisation des espaces extérieurs : intégration des stationnements, lien avec le projet de l'Avenue de la gare - MOE : Travaux de réhabilitation en cours - automne 2022 > été 2023 <b>b - Projet du Carrefour des solidarités : occupation et animation du site</b> - Accompagnement de la démarche du SMIRTOM : projet de recyclerie - économie circulaire et gestion des déchets. caractère expérimental de la démarche - chantier d'insertion - Accueil d'associations : SOS Détresse, la banque alimentaire <b>c - Encourager l'engagement citoyen de plus jeunes pour pérenniser la vie associative</b> - encourager le bénévolat - Favoriser l'engagement de nouvelles forces vives dans des associations locales et notamment attirer des bénévoles plus jeunes : par exemple organiser un Salon de l'engagement citoyen. - Projet d'atelier de réparation en réflexion : en lien avec les actions liées au Numérique (conseiller numérique) – organiser un atelier de réparation de matériel informatique

Objectif de l'action	Valoriser l'importance des actions solidaires. Mutualiser et coordonner des actions au sein d'un site fort identifié.
Conséquence sur la fonction de centralité	Site éloigné du centre-ville (1,5 km). Site sur l'Avenue de la gare qui participe à la dynamique de cet axe structurant (en cours de requalification).
Partenaires	SMIRTOM ou association créée : gestion de la recyclerie CIAS – Centre intercommunal d'ation sociale Associations caritatives : animation du site ETS : entreprise d'insertion DRESS : accompagnement sur l'organisation en réseau des associations
Dépenses prévisionnel/définitif	Travaux et MOE (sans parking) : 820 353E HT (984 423,60E TTC)
Plan de financement prévisionnel / définitif	<p>Travaux et MOE (sans parking) : 820 353E HT</p> <p>Etat DSIL : 250 000E (30%)</p> <p>Etat DETR : 200 000E (24%)</p> <p>Département 75 000E (9%)</p> <p>Autofinancement : 295 353E (36%)</p> <p>réflexion en cours pour du cofinancement sur le prochain programme européen LEADER ( date prévisionnelle du conventionnement : septembre 2023) : c – atelier de réparation de matériel numérique / Salon de l'engagement citoyen</p>
Calendrier	<p>a - Projet du Carrefour des solidarités</p> <p>- MOE : Travaux de réhabilitation en cours - <b>automne 2022 &gt; été 2023</b></p> <p>b - Occupation et animation du site &gt; <b>à partir de l'été 2023</b></p> <p>c – Salon de l'engagement citoyen &gt; <b>été 2024</b></p>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	<p>CRTE – Fiche n°4</p> <p>Contrat de territoire PETR-Département-Région</p> <p>CTG</p>
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>a et b :</p> <p>Nombre d'emplois créés</p> <p>Quantité d'objets valorisés</p> <p>Nombre d'acteurs et partenaires associés au projet</p> <p>Nombre de bénéficiaires et « clients » par an</p> <p>Surface de bâtiments en friche réhabilitée</p>
Annexes	<p>1 - Contrat de territoire PETR-Département-Région</p> <p>2 - CRTE</p> <p>3 – MOE – Plans PC</p>

**FICHE ACTION n° : 6.0**

**NOM COURT DE L'ACTION :**

**S'inscrire dans l'identité Perche et coopérer sur des enjeux communs**

Axe thématique	<b>Des actions ciblées, mises en réseau à l'échelle du Perche</b>
Orientations stratégiques	1 – Concerter l'ensemble des acteurs et animer les projets 2 – Mettre en œuvre la transition écologique
Action nom	S'inscrire dans l'identité Perche et coopérer sur des enjeux communs
Action n°	5.0
Statut	engagée
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	<p><b>Pilotage tournant – à organiser</b></p> <p><b>Collectivités - Structures concernées :</b> 4 Cdc et les communes pôles de centralité - PVD, PETR, PNR</p> <p><b>Elus référents :</b> Maires des communes PVD, Présidents des Communautés de communes, Président du Pays du Perche ornaïs, Président du PNR</p> <p><b>Agents concernés :</b> multiples</p>
Description de l'action	<p><b>Contexte :</b> Le programme PVD questionne <b>le rôle des Petites Villes comme pôles de centralité</b> - villes centres et centres-ville. Le développement d'une petite ville concerne un territoire rural bien plus large (interrelations à grande échelle). Certains leviers de développement nécessitent <b>des actions ciblées (dans les PVD) cohérentes et mises en réseau</b> pour obtenir des résultats (thématiques mobilité, tourisme, développement économique, artisanat, agriculture...).</p> <p><b>Des réflexions / démarches engagées à l'échelle du Perche</b>, dans lesquelles les PVD doivent tenir un rôle important : OPAH, OCM, PAT, Charte du PNR, SCOT... - rencontre avec les chefs de projets PVD + PETR + PNR : présentation d'ensemble - janvier 2022 - rencontre réunissant l'équipe du PNR, les chefs de projet PVD, les services de la préfecture et de la sous-préfecture, la DDT - septembre 2022 - participation des PVD aux ateliers LEADER organisés par le PETR - juin 2022 - premier atelier Croisé - PVD + PETR - octobre 2022 - rencontres régulières entre les chefs de projet PVD des 4 Cdc du Perche ornaïs</p> <p><b>Méthode de travail</b> - Préciser les modalités de rencontres - vers un format original, facilitant des échanges libres : conférences ? visites ?</p>
Objectif de l'action	Renforcer la structuration des actions entre les 4 Communautés de communes du Perches Ornaïs et en partenariat avec le PETR

	et le PNR du Perche. Travailler la cohérence et la correspondance des échelles.
Conséquence sur la fonction de centralité	Renforcer les Petites Villes – pôles de centralité
Partenaires	multiples
Dépenses prévisionnel/définitif	/
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Calendrier	
Lien autres programmes et contrats territorialisés	CRTE OPAH, OCM, Programme Territoire 100 % EnR en 2040, Contrat Chaleur Renouvelable Charte du PNR, PAT SCOT et PLUi
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre d'actions collectives engagées Nombre d'acteurs partenaires
Annexes	1 – Contrat de territoire PETR-Département-Région 2 – Etude d'attractivité du Perche Ornaï 3 – Atelier Croisé 4 – Diagnostic territoire PETR

